

Université de Montréal

**Analyse du chapitre de la *Critique de la raison pure* intitulé « Du principe de la distinction
de tous les objets en général en phénomènes et noumènes »**

par
Ciprian Bota

Département de philosophie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention
du grade de M.A. en philosophie, option Philosophie au Collégial

Septembre 2011

Copyright Ciprian Bota 2011

IDENTIFICATION DU JURY

**Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales**

Ce mémoire intitulé :

Analyse du chapitre de la *Critique de la raison pure* intitulé « Du principe de la distinction de tous les objets en général en phénomènes et noumènes

présenté par :

Ciprian Bota

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Iain Macdonald

président-rapporteur

Claude Piché

directeur de recherche

Jean Grondin

membre du jury

SOMMAIRE

Le but de ce mémoire est d'effectuer une analyse détaillée de ce chapitre de la *Critique de la raison pure* de Kant à partir de l'idée qu'il présente les « résultats » de la démarche critique menée jusque-là concernant les limites de la connaissance. Le mémoire sera divisé en deux parties. Dans la première partie, nous montrerons que ce chapitre dresse un bilan provisoire et que pour cette raison il soulève deux enjeux : 1 – montrer que les concepts purs de l'entendement – en dépit de leur caractère a priori et de leur origine dans l'entendement pur – ne sont susceptibles d'un usage objectif qu'appliqués aux données de la sensibilité (A 246/B 303 : « L'Analytique transcendantale a donc cet important résultat... ») ; 2 – montrer que, à son tour, la sensibilité est elle-même limitée par l'entendement et qu'elle ne renferme pas la totalité des objets possibles (A 251 : « Tel a été le résultat de toute l'Esthétique transcendantale... »). Dans la seconde partie, nous analyserons les différences entre les deux éditions de la *Critique de la raison pure* concernant ce chapitre en insistant tout particulièrement sur la distinction faite dans la deuxième édition entre noumène au sens positif et noumène au sens négatif.

Mots clés : Kant ; philosophie théorique ; noumène ; phénomène; chose en soi ;

ABSTRACT

The purpose of this master thesis is to perform a detailed analysis of this chapter of the *Critique of Pure Reason* from the idea that it summarizes the “results” of the critical approach did so far concerning the limits of the knowledge. The thesis is divided into two parts. In the first part, we show that this chapter provides preliminary assessment and that is why raises two issues:

1. Show that the pure concepts of the understanding – despite of their a priori character and their origin in the pure understanding – are likely to use objective data only applied to the sensitivity (A 246/B 303: “The transcendental analytic has this important result...”)
2. Show that the sensitivity itself is limited by the understanding and it does not contain all possible objects (A 251: “This was the result of all the Transcendental Aesthetic...”).

In the second part, we will analyze the differences between the two editions of the *Critique of Pure Reason* regarding this chapter with particular emphasis on the distinction made in the second edition between noumenon in the positive and negative sense.

Key words: Kant ; theoretical philosophy ; noumenon ; phenomenon ; thing in itself ;

Table de matières

INTRODUCTION	1
a) la problématique	1
b) l'état des recherches	2
I. Le chapitre dans la première édition de la Critique de la raison pure (1781)	7
1. La place du chapitre dans la <i>Critique de la raison pure</i>	7
2. L'introduction du chapitre. La métaphore et les adversaires	8
II. Les résultats de l'Analytique	11
1. Usage des catégories	11
2. Usage empirique et usage transcendantal des catégories	13
3. Le premier exemple : la mathématique.....	15
4. Le deuxième exemple : la définition des catégories.....	17
5. L'ontologie traditionnelle et l'analytique de l'entendement	18
II - Les résultats de l'Esthétique	21
1. Erscheinung, chose en soi et phénomène	22
2. Le noumène	26
3. Intuition et sensibilité.....	29
4. Les caractéristiques du noumène	32
5. Le noumène, l'objet transcendantal et la chose en soi.....	34
6. Les conclusions du chapitre	40
IV. Le chapitre dans la deuxième édition de la Critique de la raison pure (1787)	42
1. Le noumène dans la deuxième édition.....	43
2. Noumène en un sens positif et en un sens négatif.....	45
CONCLUSION	47
BIBLIOGRAPHIE	49

INTRODUCTION

a) la problématique

La distinction entre *phénomène et noumène* et l'idée que l'homme ne peut connaître que des *phénomènes* représente une des thèses principales de l'idéalisme transcendantal. Le point de départ de cette thèse est la révolution copernicienne que tente d'opérer Kant dans son ouvrage principal : la *Critique de la raison pure*. De la même façon que Copernic a montré que la terre tournait autour du soleil et non l'inverse, Kant affirme que le pôle de référence de la connaissance est le sujet connaissant (l'homme ou l'être raisonnable), et non une réalité extérieure par rapport à laquelle nous serions simplement passifs. Ce n'est donc plus l'objet qui oblige le sujet à se conformer à ses règles, c'est le sujet qui donne les siennes à l'objet pour le connaître¹. Ceci a pour conséquence immédiate que nous ne pouvons pas connaître la réalité en soi, mais seulement la réalité telle qu'elle nous apparaît sous la forme d'un objet (*phénomène*).

Kant a été préoccupé par ce sujet avant la parution de la *Critique de la Raison Pure* et il a oscillé entre une conception qui affirmait la possibilité de connaître l'essence du monde et une attitude sceptique concernant la capacité de notre esprit à pénétrer cette essence. Si en 1756, par exemple, il considérait qu'une connaissance conceptuelle nous permet d'atteindre l'essence de

¹ Hogan, D., *Kant's Copernican Turn and the Rationalist Tradition*, in : "The Cambridge Companion to Kant's Critique of Pure Reason", Edited by Paul Guyer, Cambridge University Press, 2010, p. 26.

réel², en 1766 il condamnait tous les rêves qui dépassent les limites du savoir et définissait la métaphysique comme « une science des limites de l'entendement humain »³.

Dans la *Dissertation de 1770*, ouvrage fondamental dans l'évolution de la pensée kantienne, on trouve pour la première fois une distinction radicale entre le sensible et l'intelligible et entre « les pensée sensibles », qui sont les « représentations des choses telles qu'elles apparaissent » et « les pensées intellectuelles », qui sont « les représentations des choses telles qu'elles sont »⁴. Même avant l'élaboration définitive de sa pensée critique, Kant nous rappelle que le mot *phénomène* désigne l'objet sensible et le mot *noumène* l'objet intelligible⁵. Toutefois, il reprend ici l'affirmation des premiers écrits que nous pouvons avoir accès au monde intelligible, mais considère que cet accès n'est pas intuitif, mais seulement « symbolique »⁶.

Bien que, entre la *Dissertation* et la *Critique de la raison pure*, la conception kantienne concernant les rapports *phénomène-noumène* change radicalement, elle joue encore un rôle essentiel dans la pensée critique. Dans les pages suivantes nous ferons une analyse du chapitre de la *Critique de la raison pure* intitulé « Du principe de la distinction de tous les objets en général en phénomènes et noumènes ». Il s'agit d'un chapitre où Kant présente, de manière détaillée, sa conception critique concernant les rapports *phénomène-noumène*.

b) l'état des recherches

Les principales thèses formulées par Kant dans ce chapitre, à savoir la dualité *noumène-phénomène*, la limitation de la connaissance humaine au monde phénoménal et la doctrine de noumène, ont soulevé beaucoup de discussions et d'interprétations au fil des générations.

² Beaufret, J., *Leçons de philosophie. Tome II. Idéalisme allemand et philosophie contemporaine*, Éd. Du Seuil, Paris, 1998, p. 41-42.

³ *Idem*

⁴ Kant, E., *Dissertation de 1770*, in « Œuvres philosophique », vol I, Gallimard, Paris 1980, p. 637-638.

⁵ *Dissertation II*, p. 637.

⁶ *Dissertation II*, p. 643 .

Toutefois, sauf quelques exceptions⁷, il n'y a pas beaucoup d'analyses détaillées du chapitre. Pour préparer le champ à notre propre l'analyse nous voulons d'abord faire un bref résumé de plusieurs interprétations.

Pour la première fois, Jacobi a signalé les difficultés et les contradictions liées à la doctrine kantienne de la chose en soi (qui représente le point de départ pour la distinction *phénomène/noumène* faite dans le chapitre analysé par nous) et il a fait la fameuse déclaration : on ne peut pas entrer dans le système sans admettre l'existence des choses en soi et on ne peut pas non plus, en les admettant, y demeurer⁸. Son objection majeure concerne le statut ontologique de l'en-soi et les rapports existants entre cet objet et les représentations du sujet⁹. Jacobi considère que, selon Kant, les objets réels ne sont que des « phénomènes, c'est-à-dire de simples modes de représentation qui ne se trouvent jamais qu'en nous¹⁰ » et non pas des objets réels existant indépendamment de leurs représentations. En même temps, le système kantien exige des objets (des choses en soi) qui produisent des effets sur les sens, qui les affectent et qui représentent leur cause. Ainsi, selon Jacobi, l'aporie du système kantien consiste dans l'affirmation que les objets dépendent des représentations en tant que déterminations subjectives, alors que, d'un autre côté, ces représentations doivent être produites par des choses indépendantes de ces mêmes représentations. Cette objection a suscité beaucoup de réactions et de controverses, certains commentateurs choisissant des solutions extrêmes : l'élimination de la

⁷ Paton, H.J., *Kant's Metaphysic of Experience*, London, 1951, vol. II, p. 426- 462 ; Smith, N.K., *A Commentary to Kant's 'Critique of Pure Reason'*, London, Macmillan Press, 1984, p. 404-417 ; Cohen, H., *Commentaire de la "Critique de la raison pure"*, Paris, Cerf, 1999, p. 145-149.

⁸ En fait, la citation exacte est : « ...parce que je ne cessais d'être troublé de ne pouvoir entrer dans le système sans admettre ce présupposé et de ne pouvoir y demeurer en l'admettant », Jacobi, F.H., « Appendice sur l'idéalisme transcendantal », dans *David Hume et la croyance. Idéalisme et Réalisme*, Louis Guillermit (édit. et trad.), Paris, Vrin, 2000, p. 246.

⁹ Cf. Freuler, L., *Kant et la métaphysique spéculative*, Paris, Librairie philosophique J.Vrin, 1992, p.220.

¹⁰ Jacobi, H., « Appendice sur l'idéalisme transcendantal », p. 242.

chose en soi de la doctrine kantienne ou la négation de l'existence réelle des choses en soi comme choses affectantes¹¹.

Parmi ces diverses interprétations, il faut mentionner celle formulée par l'école néokantienne. Selon cette interprétation, qui a été reprise par Philonenko et Rivelaygue, au cours de la *Critique de la Raison pure* une même réalité apparaît sous trois formes et à trois niveaux différents: la chose en soi dans *l'Esthétique*, le noumène dans *l'Analytique*, l'idée dans la *Dialectique*¹². Si au niveau de *l'Esthétique* la chose en soi doit être considérée comme une « autre face du phénomène », « totalement opaque », « inconnaissable et irreprésentable »¹³, alors, au niveau de *l'Analytique*, le noumène est un « concept limite » (*Grenzbegriff*), une construction épistémologique de notre pensée qui a seulement une fonction méthodologique dans le système kantien¹⁴, en représentant l'idéal d'une science totale auquel l'être humain a toujours aspiré.

Cette approche méthodologique a été reprise, plus récemment, par Henry Allison. Selon lui la notion de « réflexion transcendantale » est essentielle pour comprendre la « fonction critique » de chacune des trois notions essentielles dans la pensée kantienne : chose en soi, noumène et objet transcendantal¹⁵. En quoi consiste la « réflexion transcendantale » ? D'après Kant, pour saisir l'originalité de la « réflexion transcendantale », il faut la contraster avec la

¹¹ Pour une présentation détaillée de ces controverses voir Freuler, L., *Kant et la métaphysique spéculative*, p. 221-246.

¹² Philonenko, A, *L'œuvre de Kant. La philosophie critique. Tome I : La philosophie pré-critique et La critique de la Raison Pure*, Éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1969, p. 127. Cf. aussi Rivelaygue, J., *Leçons de métaphysique allemande. Tome II: Kant, Heidegger, Habermas*, Éd. Grasset, Paris, 1992, p. 140-141.

¹³ Rivelaygue, J., *Leçons de métaphysique allemande*, p. 141.

¹⁴ Freuler., L, *Kant et la métaphysique spéculative*, p. 222.

¹⁵ Henry E. Allison, "Things in Themselves, Noumena, and The Transcendental Object", *Dialectica*, Vol 32, No 1, 1978, p. 41.

« réflexion logique »¹⁶. Dans la dynamique de la logique générale (qui se préoccupe exclusivement des concepts), la « réflexion logique » compare des concepts entre eux et prétend ainsi comparer les choses entre elles. Or le propre de la « réflexion transcendantale » c'est de bien distinguer les deux modes de connaissances : sensibilité et entendement, de préciser les rapports correspondant à chaque mode, et de déterminer dans son exercice la relation entre la représentation et son objet relativement à l'une ou l'autre des facultés de connaître. Selon Allison, les trois concepts (chose en soi, noumène, objet transcendantal) ne sont pas des entités ontologiques distinctes, mais trois manières différentes de caractériser le même objet. Ils sont produits par la réflexion transcendantale qui exige la distinction entre la chose telle qu'elle est et la chose telle qu'elle apparaît¹⁷. En effet, affirme Kant, « on peut comparer logiquement les concepts sans s'inquiéter de savoir à quoi se rattachent leurs objets, si c'est à l'entendement comme noumènes, ou à la sensibilité comme phénomènes. Mais si, avec ces concepts, nous voulons arriver aux objets, une réflexion transcendantale est tout d'abord nécessaire, qui détermine pour quelle faculté de connaissance ils doivent être objets, si c'est pour l'entendement ou pour la sensibilité »¹⁸. Autrement dit, la réflexion transcendantale peut nous aider à éviter « une confusion de l'objet pur de l'entendement avec le phénomène¹⁹ ».

Contrairement à cette approche épistémologique, Paul Guyer voit dans toute la problématique concernant la chose en soi une affirmation dogmatique dont on peut bien se passer²⁰. Selon lui, le phénomène et la chose en soi ou le noumène ne sont pas deux manières

¹⁶ Kant, E., *Critique de la raison pure*, p. 233 (A261\B317), trad. Tremesaygues et Pacaud, Paris, P.U.F., 2004, (l'abréviation C.R.P. fera désormais référence à ce volume. La lettre A désignera la première édition (1781), tandis que la lettre B désignera la deuxième édition (1787)).

¹⁷ Allison, H., "Things in Themselves", p. 43.

¹⁸ CRP, A269/B325 (p. 237 édition P.U.F.).

¹⁹ CRP., A270\B326 (p. 237 édition P.U.F.).

²⁰ Guyer, P., *Kant and the Claims of Knowledge*, Cambridge University Press, 1987; voir spécialement pp. 333-334.

différentes de concevoir la même réalité, mais deux réalités ontologiques distinctes (deux mondes), cette dualité représentant un des éléments dogmatiques du système kantien.

Une autre interprétation a été formulée à partir des différentes terminologies employées par Kant. Il y a trois termes que Kant lui-même a rapprochés : la chose en soi, le noumène et l'objet transcendantal et, selon cette approche, il faut en réaliser une mise en relation pour mieux tirer profit des similitudes, des contrastes, voire des divergences. Ainsi, par exemple, après avoir dégagé le rapport entre « objet transcendantal » et « objet » en général, il faudrait rapprocher et comparer les relations possibles entre le concept d' « objet » et le concept de « noumène », puis entre « objet » et « chose en soi »²¹ Il s'agit d'une approche analytique qui, la plupart du temps, ne va pas au-delà de la simple clarification des termes.

Notre étude a pour but de faire une analyse détaillée du chapitre de la *Critique de la raison pure* intitulé « Du principe de la distinction de tous les objets en général en phénomènes et noumènes ». Nous voulons établir que ce chapitre, situé à la fin de l'*Analytique transcendantale*, est un chapitre bilan, qui résume les principales idées de l'*Esthétique* (l'incapacité de la sensibilité à avoir accès à la chose en soi) et de l'*Analytique transcendantale* (l'incapacité de l'entendement à faire un usage transcendantal des catégories) concernant les limites de la connaissance humaine. Nous voulons faire voir que la doctrine du noumène exposée dans ce chapitre est construite autour de ces deux idées et que la principale fonction critique de la notion de noumène est de limiter à la fois les prétentions de la sensibilité de s'étendre à la chose en soi et celles de l'entendement de conduire à une connaissance rigoureuse abstraction faite de toutes les conditions de la sensibilité.

Contrairement aux interprétations qui considèrent soit que le noumène est identique à l'objet transcendantal, soit qu'il est identique à la chose en soi, nous voulons montrer : 1 – que, même si la chose en soi joue un rôle très important dans la doctrine du noumène, les deux notions

²¹ Cf. Sadik J Al-Azm, *Kant's Conception of the Noumenon*, Dialogue 6/4 (1968), 514-520.

ne sont pas identiques parce que la chose en soi, comme le corrélat du *phénomène* (comme *Erscheinung*) est une réalité ontologique et non un simple objet de la pensée, comme le *noumène*.

2 – que le noumène, qui est un objet simplement pensé par l'entendement, n'est pas identique à l'objet transcendantal qui doit toujours être rapporté à l'intuition sensible en général et qui est le corrélat de l'aperception transcendantale.

Pour ce faire nous nous limiterons principalement à l'analyse du chapitre et aux rapports existant entre la doctrine qui y est exposée et la première partie de la *Critique de la raison pure*, en laissant de côté la *Dialectique transcendantale*.

I. Le chapitre dans la première édition de la Critique de la raison pure (1781)

1. La place du chapitre dans la *Critique de la raison pure*

Le chapitre intitulé « Du principe de la distinction de tous les objets en général en phénomène et noumène » est situé à la fin de *l'Analytique transcendantale*. Il s'agit d'un chapitre bilan car il reprend les principales idées de la théorie de l'objectivité exposées dans *l'Analytique* et aussi de la théorie de l'espace et du temps de *l'Esthétique*.

En même temps, il peut être considéré comme un chapitre transitoire car il prépare l'entrée dans la seconde grande partie de la *Logique Transcendantale* : la *Dialectique transcendantale*. Avant de faire le procès de la métaphysique dogmatique Kant condamne, dans ce chapitre, les prétentions de l'entendement à avoir une connaissance nouménale, c'est-à-dire une connaissance non-empirique des objets.

Par conséquent, il faut attentivement distinguer entre deux prétentions illusoire bien distinctes : celle de l'entendement d'avoir une connaissance nouménale qui fait abstraction des conditions sensibles nécessaires pour une vraie connaissance et celle de la raison d'avoir accès à un autre domaine d'objet, les objets suprasensibles (l'âme, Dieu). De même, les deux prétentions

ne relèvent pas de la même faculté (la première relève de *l'entendement*, la seconde relève de *la raison*) et corrélativement elles tiennent de deux domaines différents de la métaphysique : la *métaphysique général* ou l'ontologie dans le premier cas et la *métaphysique spéciale* dans le second²².

Ainsi, dans ce chapitre final de *l'Analytique* Kant fait le procès de l'ontologie traditionnelle, qui affirmait la possibilité d'un usage transcendantal de l'entendement alors qu'il n'y a aucun autre usage objectif que son usage empirique. Le but de ce chapitre sera de montrer encore une fois que la détermination des conditions de l'usage objectif de l'entendement est en même temps celle des limites de cet usage : l'ontologie critique est une ontologie du phénomène, l'ontologie traditionnelle méconnaît les conditions de l'objectivité.

2. L'introduction du chapitre. La métaphore et les adversaires

Le chapitre intitulé « Du principe de la distinction de tous les objets en général en phénomène et noumène » commence par une image grandiose : le domaine de l'entendement pur qui a été soigneusement « parcouru » et « mesuré » dans les chapitre antérieurs est comparé à « une île que la nature enferme dans des limites immuables », un « pays de la vérité entouré d'un océan vaste et orageux, véritable empire de l'illusion »²³. Avant d'explorer cet « empire de l'illusion (Schein) » dans la *Dialectique transcendantale*, Kant se propose dans ce chapitre de jeter un dernier regard sur « la carte du pays que nous allons quitter » et de répondre à plusieurs questions : possédons-nous véritablement cette terre et si oui en vertu de quel titre ? ; pouvons-nous y rester assurés « contre toutes les prétentions ennemies »? ; pouvons-nous être contents des biens de ce pays ?²⁴.

²² Freuler, L., *Kant et la métaphysique spéculative*, p.144.

²³ CRP, A235 (p. 216 édition P.U.F.)

²⁴ CRP, A236 (p. 216 édition P.U.F.)

À la première question Kant a tenté de répondre dans les chapitres antérieurs, surtout dans le chapitre sur la déduction transcendantale des catégories, la réponse étant positive : en utilisant les catégories à priori de l'entendement pour penser les phénomènes, nous avons une vraie connaissance du monde, nous avons accès au « pays de la vérité »²⁵.

De même, tout au long de la première partie de la *Critique de la raison pure* Kant présente sa position critique par rapport à ses nombreux adversaires : *le dogmatisme*, c'est-à-dire le préjugé d'avancer dans une connaissance sans un examen et une critique préalable des possibilités de la raison pure²⁶ ; *le scepticisme*, qui représente une méfiance générale à l'égard de la raison pure²⁷ ; *l'empirisme*, qui considère que nos idées, nos représentations, proviennent des sens et qui fait de l'expérience sensible l'origine de toute connaissance valide²⁸.

C'est contre le même type d'adversaires que le présent chapitre se tourne : contre le rationalisme dogmatique qui se refuse à une limitation des concepts purs de l'entendement à un usage simplement empirique, ce chapitre prescrit une limitation de l'usage des catégories aux objets de l'expérience possible ; contre l'empirisme et contre ceux qui prétendent se passer du concept de noumène, il montre la nécessité de ce concept. Mais, il y a aussi un troisième adversaire, qui est décrit même au début du chapitre : celui qui ne doute pas que l'entendement soit fait pour un usage exclusivement empirique mais qui ne pensent pas que cela mérite d'être établi. Quelle est l'utilité de cette démarche, se demande Kant, si : « par cette recherche critique nous n'apprenons rien de plus que ce que nous avons pratiqué de nous-mêmes dans l'usage simplement empirique de l'entendement et sans aucune investigation aussi subtile »²⁹ ? Autrement dit : à quoi bon une recherche qui établit seulement ce que tous pratiquent

²⁵ Cf. Rivelyague, J., *Leçons de métaphysique allemande*, p. 98.

²⁶ Cf., Verneaux, R., *Le vocabulaire de Kant. Doctrines et méthodes*, Aubier-Montaigne, 1975, vol. I, p. 1-16.

²⁷ Cf., Verneaux, R., *Le vocabulaire*, p. 17-24

²⁸ Winkler, P. Kenneth, *Kant, the Empiricists, and the Enterprise of Deduction*, in: "The Cambridge Companion...", p. 42, 44.

²⁹ CRP, A238 (p. 217 édition P.U.F.).

quotidiennement ? Or la réponse de Kant est sans équivoque : cette « investigation transcendante » a son utilité car elle seule permet de savoir si telle ou telle recherche fait ou non partie de « l'horizon » de l'entendement ; de même, elle seule permet d'assurer les prétentions de l'entendement sur ce qu'il possède (« ses droits » et « sa propriété ») et lui évite de s'égarer « dans les erreurs et les illusions »³⁰.

Par conséquent, ce chapitre ne présente pas quelque chose de nouveau et Kant lui-même, à la fin de cette petite introduction, le présente expressément comme un « bilan sommaire » des solutions développées jusqu'ici concernant les limites de la connaissance³¹. La conclusion de *l'Esthétique* (la sensibilité n'a pas affaire à la chose en soi) et de *l'Analytique* (les catégories et les principes ne peuvent pas atteindre l'objet que la sensibilité ne donne pas) sont complémentaires et amènent, en ce chapitre, à une seule conclusion qui représente une idée centrale du criticisme : les catégories ne servent à rien d'autre qu'à la connaissance des objets d'expérience ou, en d'autres termes, nulle connaissance humaine sans la collaboration entre entendement et sensibilité.

En effet, dans la première édition Kant organise même le chapitre autour de ces idées : d'abord, il essaye de montrer que les concepts purs de l'entendement – en dépit de leur caractère a priori et de leur origine dans l'entendement pur – ne sont susceptibles d'un usage objectif qu'appliqués aux données de la sensibilité (usage sensible des catégories) (A 246: «L'Analytique transcendante a donc cet important résultat... ») ; ensuite, il montre qu'à son tour la sensibilité est elle-même limitée par l'entendement et qu'elle ne renferme pas la totalité des objets possibles (A 251 : « Tel a été le résultat de toute l'Esthétique transcendante... ») ; à partir des deux idées présentées dans la première partie du chapitre il expose sa conception du noumène, en montrant que la principale fonction critique de cette notion est de limiter à la fois les prétentions de la

³⁰ CRP, A238 (p. 217 édition P.U.F.).

³¹ CRP, A 236 (p. 216 édition P.U.F.) ; Cf. Smith, N.K, *A Commentary to Kant's 'Critique of Pure Reason'*, p. 404 ; Paton, H.J., *Kant's Metaphysique of Experience*, tom II, p. 427.

sensibilité à s'étendre à la chose en soi et celles de l'entendement à conduire à une connaissance rigoureuse abstraction faite de toutes les conditions de la sensibilité.

Nous tiendrons compte, dans notre analyse, de la même structure : premièrement nous présenterons les résultats de l'*Analytique* concernant les limites de la connaissance ; deuxièmement, ceux de l'*Esthétique*, et dans un dernier temps, nous analyserons la doctrine du noumène exposée dans ce chapitre.

II. Les résultats de l'Analytique

1. Usage des catégories

Ce chapitre reprend une des thèses fondamentales du criticisme : la limitation de l'usage des catégories aux objets de l'expérience. On a vu que l'entendement tire de lui-même certaines catégories *a priori*. Ces concepts ne sont pas abstraits de l'expérience, comme les concepts *a posteriori*. Toutefois, la recherche menée jusqu'ici a pour résultat que l'entendement ne peut disposer de ce qu'il tire de lui-même autrement que pour un usage empirique³². Autrement dit, ils ne peuvent être appliqués qu'aux objets donnés dans l'intuition sous les formes pures de temps et d'espace. En effet, la complémentarité entre l'apriorité des catégories et l'application universelle des catégories seulement aux objets de l'expérience représentent une des thèses centrales de l'*Analytique transcendantale*.

Cette complémentarité se montre particulièrement dans la différence qui existe entre les deux déductions des catégories³³. Ainsi, si dans la « *déduction métaphysique* l'origine *a priori* des catégories en général a été démontrée par leur accord parfait avec les fonctions logiques générales de la pensée » alors dans la « *déduction transcendantale*, a été exposée la possibilité de

³² CRP, A236 (p. 217 édition P.U.F.).

³³ Rivelayque, J., *Leçons de métaphysique allemande*, p. 180-181.

ces catégories comme connaissance *a priori* d'objets d'une intuition en général³⁴ ». Dans le premier cas, le caractère *a priori* des catégories et le fait qu'ils ont leur origine dans l'entendement pur a été démontré à partir de leur parfait accord avec les fonctions logiques universelles de la pensée, dans le deuxième, Kant a démontré que les catégories pures n'ont de valeur objective et de légitimité que dans leur rapport à l'expérience possible.

Cette démarche a été continuée dans le chapitre sur le schématisme transcendantal où Kant a démontré que les catégories sont seulement des « catégories de l'expérience », qu'elles n'ont du sens que dans le temps et qu'elles ne peuvent être appliquées qu'aux phénomènes temporels : « Les schèmes des concepts purs de l'entendement sont donc les vraies et les seules conditions qui permettent de procurer à ces concepts un rapport à des objets, par suite une signification »³⁵.

De même, dans les *Principes de l'entendement* Kant nous a montré que ces principes sont des règles d'usage objectif des catégories ou d'application des schèmes aux objets particuliers de l'expérience³⁶. En effet, c'est par ces principes que les phénomènes se constituent, sans ceux-ci ils restent des objets indéterminés d'une intuition sensible. Ils constituent les principes de l'expérience possible, et sont, pour cette raison, des lois universelles de la nature qui peuvent être connues *a priori*³⁷.

Par conséquent, dans la première partie de ce chapitre, Kant résume une thèse qui a été défendue tout au long de l'*Analytique* : la limitation de l'usage des catégories aux objets de l'expérience possible, la conclusion étant la suivante : « Les catégories pures, sans les conditions

³⁴ CRP, B 159 (p. 137 édition P.U.F.); Cf. aussi Kant, Emmanuel, *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*, 2^e éd., trad. de Louis Vuillemin, Éd. J.Vrin, Paris, 1993, 39, p. 94-99.

³⁵ CRP, A145=B185 (p. 155 édition P.U.F.).

³⁶ Rivelaygue, J., *Leçons de métaphysique allemande*, p. 155.

³⁷ *Idem*, p. 156.

formelles de la sensibilité, ont simplement un sens transcendantal, mais n'ont pas d'usage transcendantal, puisqu'un pareil usage est impossible en soi³⁸».

2. Usage empirique et usage transcendantal des catégories

Kant commence par rappeler les résultats de *l'Analytique* concernant les limites de notre connaissance en soulignant encore une fois que les concepts purs et les principes fondamentaux de l'entendement ne peuvent faire d'autre usage qu'empirique :

« Nous avons vu, en effet, que tout ce que l'entendement tire de lui-même sans l'emprunter à l'expérience ne peut uniquement lui être utile que dans l'usage de l'expérience. Les principes de l'entendement pur, qu'ils soient constitutifs *a priori* (comme les principes mathématiques) ou simplement régulateurs (comme les principes dynamiques), ne renferment pas autre chose que ce que l'on pourrait appeler le schème pur pour l'expérience possible;³⁹ ».

La recherche menée jusque-là concernant les limites de la connaissance a pour résultat que l'entendement ne peut disposer de ce qu'il tire pourtant de lui-même autrement que pour un usage empirique. Autrement dit, les catégories peuvent être appliquées seulement aux objets qui sont donnés dans une intuition sensible.

L'usage empirique des concepts consiste à les rapporter seulement à des phénomènes, c'est-à-dire à des objets d'expérience possible. Mais une question légitime peut être formulée ici : Des concepts purs, qui n'ont pas leur origine dans l'expérience, ne doivent-ils pas s'étendre de plein droit au-delà de l'expérience ? Dans les passages suivants du chapitre Kant tente de répondre à cette question, en montrant que même si les catégories ont une signification transcendantale, leur usage n'est légitime que dans un rapport empirique et non transcendantal.

³⁸ CRP, A 248 (p. 223 édition P.U.F.).

³⁹ CRP, A 236 (p.237 édition P.U.F.).

Dans un premier temps Kant nous montre quelles sont les différences entre l'usage empirique et l'usage transcendantal des catégories :

« Que, par suite, l'entendement ne puisse faire de tous ses principes *a priori* et même de tous ses concepts qu'un usage empirique et jamais un usage transcendantal, c'est là un principe qui a de grandes conséquences si l'on peut arriver à le connaître avec certitude. L'usage transcendantal d'un concept dans un principe quelconque consiste à le rapporter aux choses *en général et en soi*, tandis que l'usage empirique l'applique simplement aux phénomènes, c'est-à-dire à des objets d'une expérience possible. Or, que seul ce dernier usage puisse avoir lieu, on le voit par là. Tout concept exige d'abord la forme logique d'un concept (de la pensée) en général, et ensuite la possibilité de lui donner un objet auquel il se rapporte. Sans ce dernier il n'a pas de sens et il est complètement vide de tout contenu, quoiqu'il puisse cependant toujours contenir la forme logique qui a pour but de tirer un concept de certaines données »⁴⁰.

Si l'usage empirique d'un concept consiste à le rapporter seulement à des phénomènes, c'est-à-dire à des objets d'expérience possible, l'usage transcendantal consiste à le rapporter à des choses en général et en soi. Que le concept pur ne puisse avoir d'autre usage qu'empirique, cela résulte de ce que, faute d'un objet auquel il se rapporte, le concept pur n'est qu'une forme vide. Or l'objet ne peut être donné à un concept que moyennant une intuition, par quoi il ne faut pas comprendre qu'une intuition pure suffirait à lui fournir un contenu. Il ne peut, en fait, avoir de validité objective que rapporté à l'intuition empirique : l'intuition pure ne donne en effet aucun objet, elle n'est que la simple forme de l'objet.

Autrement dit, pour qu'un concept ait sens, c'est-à-dire une « validité objective », la forme logique que tout concept exige ne suffit pas et il est toujours nécessaire que lui soit donné un objet ou un contenu auquel il puisse se rapporter. Mais, en même temps « l'objet ne peut être

⁴⁰ CRP, A 238-239 (p. 218 édition P.U.F.).

donné à un concept autrement que dans l'intuition empirique » et, en conséquence, un concept a un sens, un « validité objective », à la condition qu'il puisse se rapporter à une intuition empirique. Sans ce rapport à la sensibilité les catégories n'ont « aucun sens », « aucune signification », elles sont complètement vides « de tout contenu » et donc elles ne sont « qu'un simple jeu de l'imagination ou de l'entendement avec leurs représentations respectives »⁴¹. En effet, Kant résume ici une idée fondamentale de la *Critique de la Raison pure*, qui a une formulation restée célèbre : « Des pensées sans contenu (*Inhalt*) sont vides, des intuitions sans concepts, aveugles »⁴².

Pour souligner cette distinction Kant nous donne, dans les passages suivants, deux exemples⁴³ : les intuitions pures en mathématique n'ont de sens que si elles s'appuient sur des phénomènes et les concepts et les principes purs qui ne peuvent pas être définis sans être d'abord schématisés. Ces exemples seront partiellement exclus de la deuxième édition.

3. Le premier exemple : la mathématique

Kant nous rappelle l'exemple de la mathématique, une science qui s'est toujours pensée comme entièrement affranchie de toute dépendance à l'égard du sensible. On sait que, pour lui, les propositions mathématiques sont des jugements synthétiques *a priori*⁴⁴. La mathématique est une connaissance rationnelle par construction de concepts : elle construit ses concepts, c'est-à-dire qu'elle les représente dans une intuition *a priori* ; or nous n'avons pas d'autre intuition que l'intuition sensible, et pas d'autre intuition *a priori* que celle de l'espace et du temps⁴⁵.

⁴¹ CRP, A239 (p. 218 édition P.U.F.).

⁴² CRP, A 51 (p. 77 édition P.U.F.).

⁴³ Cf. Paton, H.J., *Kant's Metaphysique of Experience*, tom II, p. 431- 435.

⁴⁴ Kant, E., *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*, 2, p. 28-29.

⁴⁵ Kant, E., *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*, 2, p. 30.

Cependant, même ces concepts purs de la mathématique, qui sont des synthèses effectuées dans l'intuition pure, n'acquièrent, selon Kant, une signification, que rapportés aux phénomènes, aux objets donnés dans l'intuition sensible :

« Que l'on prenne, par exemple, seulement les concepts de la Mathématique, en les envisageant tous dans leurs intuitions pures : l'espace a trois dimensions, entre deux points on ne peut tirer qu'une ligne droite, etc. Quoique tous ces principes et la représentation de l'objet dont s'occupe cette science soient produits tout à fait *a priori* dans l'esprit (*Gemuth*), ils ne signifieraient pourtant absolument rien, si nous ne pouvions pas toujours en montrer la signification dans des phénomènes (dans des objets empiriques)⁴⁶ ».

En d'autres mots, les principes ou les axiomes de la géométrie euclidienne ne sont pas abstraits de l'expérience, ils ont un caractère *a priori*, mais pour obtenir une validité objective ils doivent être rapportés aux objets de l'expérience sensible.

Malgré cela, la mathématique peut remplir l'exigence d'acquérir une signification en construisant des figures, lesquelles sont « des phénomènes présents aux sens »⁴⁷. Pour que le concept de quantité trouve sa signification, le schème du nombre ne suffit pas, il faut qu'elle cherche le sens du nombre « dans les doigts, dans les graines de la tables à calculer ou dans les traits et les points qui sont mis sous les yeux⁴⁸ ».

En conclusion, tout *a priori* qu'ils sont, les concepts de l'arithmétique ne trouvent leur usage et leur rapport à des objets que dans l'expérience « dont ils constituent la possibilité *a priori* (quant à la forme)⁴⁹ ».

⁴⁶ CRP, A 239 (p. 218 édition P.U.F.).

⁴⁷ CRP, A240 (p. 218 édition P.U.F.).

⁴⁸ CRP, A240 (p.218 édition P.U.F.)

⁴⁹ CRP, A240 (p. 218 édition P.U.F.).

4. Le deuxième exemple : la définition des catégories

Pour démontrer le fait que les concepts purs de l'entendement ont seulement un usage empirique et jamais un usage transcendantal Kant formule un deuxième argument. La preuve en est que les catégories sont en elles-mêmes indéfinissables et qu'elles ne peuvent être définies sans être référées aux conditions de la sensibilité :

« Qu'il en soit ainsi, de même, pour toutes les catégories et pour toutes les principes qui en sont formés, c'est ce qui ressort clairement du fait que nous ne pouvons donner d'aucune de ces catégories une définition (réel), (c'est-à-dire faire comprendre la possibilité de son objet (*Object*), sans nous reporter aussitôt aux conditions de la sensibilité et, par suite, à la forme des phénomènes, auxquels elles doivent être restreintes, comme à leurs seuls objets particuliers ; si l'on ôte, en effet, cette condition, toute valeur, c'est-à-dire tout rapport à l'objet (*Objet*), disparaît et il n'y a plus d'exemple qui puisse rendre saisissable ce qui est proprement pensé sous de tels concepts⁵⁰ »

Coupees de toute relation à l'objet, les catégories ne peuvent être définies, être rendues saisissables. En dehors des fonctions logiques auxquelles elles correspondent, on ne peut rien en dire, à moins précisément d'indiquer leur application. On ne peut pas donner de « définition réelle » (c'est-à-dire de définition contenant une marque rendant possible leur application, de définition faisant saisir leur réalité objective) des catégories sans se reporter aux conditions de la sensibilité et singulièrement du temps parce que les catégories doivent être schématisées. Faute de se référer à ces conditions, toute valeur, tout rapport à l'objet disparaît et « il n'y a plus d'exemple qui puisse rendre saisissable ce qui est proprement pensé sous de tels concepts⁵¹ ».

⁵⁰ CRP, A240-241(p. 218-219 édition P.U.F.).

⁵¹ CRP, A241 (p. 219 édition P.U.F.).

La définition de la grandeur, par exemple, « se fonde sur la répétition nécessaires, par conséquent, sur le temps et sur la synthèse (de l'homogène) dans le temps⁵² », la réalité ne peut pas être définie sans concevoir un temps soit rempli, soit vide⁵³. Pour ce qui est de la cause, si je laisse de côté la condition de temps, je ne trouve dans la catégorie que la représentation de quelque chose d'où l'on peut conclure à l'existence d'autre chose, représentation qui ne permet pas de distinguer ce qui est cause et ce qui est effet et je ne pourrais l'appliquer à aucun objet⁵⁴. Cette démonstration peut être faite pour toutes les catégories : la représentation du temps est toujours nécessaire pour leur conférer un sens.

5. L'ontologie traditionnelle et l'analytique de l'entendement

La limitation des catégories aux objets de l'expérience représente l'idée principale de cette première partie du chapitre. Mais, comme l'a très bien montré Lebrun⁵⁵, la conception kantienne concernant les catégories est très nuancée et la *Critique de la raison pure* et la *Critique de la raison pratique* l'entendent différemment. Dans la première, l'accent est mis sur l'idée que même si elles n'ont pas leur origine dans l'expérience, elles ne sont susceptibles que d'un usage empirique ; dans la seconde, sur le fait que ces concepts n'ont pas leur origine dans l'expérience et qu'ils sont par conséquent susceptibles « pour une autre destination »⁵⁶.

Ainsi, la thèse kantienne est double : les catégories peuvent être considérées du point de vue de leur origine ou du moins du point de vue de leur champ de validité objective : elles sont indépendantes de l'expérience dans leur origine, limitées à l'expérience pour avoir un usage

⁵² CRP, A241 (p. 219 édition P.U.F.).

⁵³ CRP, A241. (p. 220 édition P.U.F.).

⁵⁴ CRP, A 243 (p. 220 édition P.U.F.)

⁵⁵ Cf. Lebrun, G. « L'aporétique de la chose en soi », dans *Kant sans kantisme*, Fayard, 2009, p. 100-101.

⁵⁶ *Idem*.

objectif. Selon nous, c'est dans cette double perspective que doivent être comprises les deux conclusions en apparence contradictoires formulées par Kant ici.

En premier lieu, Kant reformule une idée qui a été défendue tout au long du chapitre : « l'usage des concepts purs de l'entendement ne peut *jamais être transcendantal*, mais [qu'] il n'est *toujours qu'empirique...*⁵⁷ ». En deuxième lieu, après quelques paragraphes, il formule une autre conclusion : « Il faut donc être sage de s'exprimer ainsi : Les catégories pures, sans les conditions formelles de la sensibilité, ont simplement un sens transcendantal, mais n'ont pas d'usage transcendantal...⁵⁸ ». Selon nous, cette deuxième affirmation représente la conception ultime de Kant concernant l'usage des catégories : elles ont un *sens transcendantal*, car elles ont leur origine dans l'entendement et peuvent être pensées comme conditions *a priori* de l'expérience, mais elles n'ont pas un *usage objectif* car elles ne peuvent pas procurer une connaissance objective, sans être schématisées, c'est-à-dire sans être rendues sensibles.

Cette différence est essentielle pour comprendre l'opposition existant entre l'analytique de l'entendement élaborée par Kant et l'ontologie traditionnelle (dogmatique) élaborée par ses prédécesseurs :

« L'analytique transcendantale a donc cet important résultat de montrer que l'entendement ne peut jamais plus faire *a priori* qu'anticiper la forme d'une expérience possible, en général, et que, ce qui n'est pas un phénomène ne pouvant pas être un objet de l'expérience, il ne peut jamais dépasser les bornes de la sensibilité dans lesquelles seules les objets nous sont donnés. Ces principes sont simplement des principes de l'exposition des phénomènes et le titre pompeux d'une ontologie qui prétend donner, des choses en général, une connaissance synthétique *a priori* dans une doctrine systématique (p. ex. le principe de

⁵⁷ CRP, A246 (p.222 édition P.U.F.).

⁵⁸ CRP, A 248 (p. 223 édition P.U.F.).

causalité) doit faire place au titre modeste d'une simple analytique de l'entendement pur »⁵⁹.

Si l'ontologie traditionnelle prétend être un savoir synthétique des choses en général ou des choses en soi, *l'Analytique transcendantale*, au contraire, se propose d'établir les limites des concepts de l'entendement, qui ne peuvent pas être rapportés à des choses en général et aux objets qui dépassent l'expérience.

L'ontologie dogmatique reposait donc sur un usage abusif des catégories, elle mettait en œuvre un usage hyperphysique de l'entendement. Cette ontologie classique croyait que, par le moyen des catégories et en faisant abstraction de l'intuition sensible, un objet pouvait être déterminé et connu (discursivement et abstraitement). Kant lui-même, dans la *Dissertation* affirmait un *usus realis* de l'entendement⁶⁰. Mais la *Critique de la raison pure* rompt avec cette conception : les catégories pures ne peuvent, comme telles, qu'anticiper la forme d'une expérience possible en général et l'entendement ne peut jamais dépasser les limites de la sensibilité à l'intérieur desquelles seulement des objets nous sont donnés.

Ainsi, pour Kant les catégories ne sont ni des concepts ontologiques, ni des simples représentations logiques ; ce sont des représentations transcendantales et des outils de la connaissance. De même, les principes de l'entendement sont simplement des principes de l'exposition des phénomènes, c'est-à-dire des règles *a priori* qui sont « imposées aux phénomènes pour leur donner une légalité⁶¹ », pour les mettre en ordre. Toutefois, l'absence d'une intuition à déterminer, on ne fait qu'exprimer au moyen d'une catégorie, suivant divers modes, la pensée d'un objet en général et rien ne peut être connu par là. Les catégories ne sont que des formes de la pensée renfermant seulement le pouvoir d'unir dans une conscience le divers donné dans l'intuition.

⁵⁹ CRP, A 246 (p.222 édition P.U.F.).

⁶⁰ Kant, E., *Dissertation* 6, p. 640.

⁶¹ Verneaux, R., *Le vocabulaire de Kant*, vol. II, p. 65.

II - Les résultats de l'Esthétique

Le chapitre « *Du principe de la distinction de tous les objets en général en phénomènes et noumènes* » trouve la véritable raison de son titre dans la deuxième partie où Kant explique en quel sens la division des objets en phénomènes et noumènes doit être reçue. Après une première partie qui nie l'usage transcendantal des catégories et dénonce toute connaissance suprasensible des objets (la limitation des catégories au sensible), dans la deuxième partie Kant limite les prétentions de la sensibilité de s'étendre à la chose en soi et en ce contexte il expose la doctrine du noumène.

Mais ce n'est pas le seul but de cette deuxième partie, parce que Kant y combat aussi un autre type d'illusion : celle d'une intuition intellectuelle. On a vu que les catégories sont vides à défaut d'un rapport à une intuition sensible, mais on peut envisager une intuition autre que sensible. S'il y avait une intuition de ce genre, une objectivité des concepts purs de l'entendement serait possible (une connaissance nouménale). Il ne suffit donc pas d'avoir établi que les catégories sont vides là où le rapport à l'intuition sensible fait défaut, il faut encore écarter le spectre d'une intuition d'une autre espèce qui pourrait ainsi rendre possible leur usage transcendantal. C'est en ce contexte qu'il expose la doctrine de noumène, qui est défini comme un objet d'une intuition non-sensible.

Si ses adversaires dans la première partie ont été les rationalistes dogmatiques, ceux qui se refusent à une limitation des concepts purs de l'entendement à un usage simplement empirique et qui pensent que les concepts purs sont aptes à procurer, à eux seuls, une connaissance nouménale, dans cette partie les adversaires sont les empiristes, ceux qui prétendent se passer de ce concept⁶². Selon Kant, même si les noumènes ne peuvent pas être connus par l'entendement

⁶² Cf. Lebrun, G, "L'aporetique de la chose en soi", p. 116.

pur, la pensée de noumène, comme concept limite de notre entendement s'impose néanmoins absolument.

Le point de départ de cette doctrine c'est la doctrine de l'idéalisme transcendantal développée dans *l'Esthétique transcendantale* car c'est dans cette partie de la *Critique* que prend racine ce concept dont traite si amplement ce chapitre. Selon cette conception il faut faire une distinction nette entre *le phénomène (Erscheinung)* et *la chose en soi*, l'espace et le temps n'étant que des façons selon laquelle les choses apparaissent devant nous et non des propriétés de la chose en soi⁶³.

1. Erscheinung, chose en soi et phénomène

Dans la première édition de la *Critique de la raison pure* Kant commence la deuxième partie du chapitre en faisant référence à trois notions distinctes : *le phénomène* (comme Erscheinung), le phénomène (comme objet déterminé par les catégories) et *le noumène* :

« Les images sensibles (*Erscheinungen*), en tant qu'on les pense à titre d'objets suivant l'unité des catégories, s'appellent phénomènes (*Phaenomena*). Mais si j'admets des choses qui soient simplement des objets de l'entendement et qui pourtant peuvent être données, comme telles, à une intuition, sans pouvoir l'être toutefois à l'intuition sensible (par conséquent, coram intuitu intellectuali), il faudrait appeler ces choses des noumènes (*intelligibilia*) »⁶⁴.

La notion de « Phénomène » est centrale à l'intérieur de la *Critique de la raison pure*. Par cette notion Kant désigne l'objet de l'expérience, donc le réel non tant qu'il est en soi, mais tel qu'il est par rapport à notre faculté de connaître. Toutefois, en se référant à cette réalité, il

⁶³ Cf., Verneaux, R., *Le vocabulaire de Kant*, vol. I, p. 54-55 ; Allison, H. E., *Kant's Transcendental Idealism: An Interpretation and Defense, Revised and Enlarged Edition*, Yale University Press, 2004, p. 3.

⁶⁴ CRP, A249 (p.223-224 édition P.U.F.).

emploie tantôt le terme «Erscheinung», tantôt le terme «Phaenomenon», et les oppose ensemble à «Schein», à l'apparence, c'est-à-dire à toute représentation illusoire produite par l'imagination, l'entendement ou la raison⁶⁵.

La première notion est définie au début de *l'Esthétique transcendantale* : « On nomme phénomène (Erscheinung) l'objet indéterminé d'une intuition sensible. »⁶⁶. Autrement dit l'«Erscheinung» est le phénomène donné à la sensibilité, l'objet encore indéterminé de l'intuition empirique. Cette notion signifie que les choses que nous intuitionnons ne sont pas en elles-mêmes telles que nous les intuitionnons, ce qui nous garde de l'illusion qui consiste à prendre le phénomène pour plus qu'il n'est, c'est-à-dire pour une chose en soi.

En même temps, le phénomène (*Erscheinung*) est non seulement un objet de connaissance mais, selon Kant, il n'y a de connaissance que phénoménale puisque rien d'autre que le phénomène ne peut être objet d'expérience. Le concept de phénomène fait référence à la manière dont les objets peuvent être donnés originairement à notre connaissance, c'est pour cette raison que tout ce qui est représenté par un sens doit être considéré toujours comme phénomène. De là il n'y a qu'un pas à faire pour considérer le phénomène comme une représentation des choses, donc comme différent des choses représentées. L'idée générale c'est que « nous ne saurions faire de conditions particulières de la sensibilité les conditions de la possibilité des choses, mais seulement de leur manifestation phénoménale⁶⁷ ». Nous n'atteignons jamais les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes parce que nous sommes limités à n'en connaître que ce qu'elles peuvent être pour nous.

Même dans nos plus profondes recherches des objets du monde sensible nous n'avons à faire qu'à des *phénomènes* (*Erscheinungen*), c'est-à-dire à des simples représentations sensibles. Nous pouvons alors décomposer tout phénomène en deux parties : matière et forme. Cependant,

⁶⁵ Cf., Rousset, B., *La doctrine Kantienne de l'Objectivité*, Vrin, Paris, 1967, p. 301-302.

⁶⁶ CRP, A 20 (p.53 édition P.U.F.).

⁶⁷ CRP, A 27 (p. 59 édition P.U.F.)

même si la forme des phénomènes se trouve *a priori* dans l'esprit, nous ne saurions prendre la chose en soi pour la matière du phénomène. Tout nous invite à lier la matière du phénomène à la chose en soi puisque « la matière de tout phénomène ne nous est donnéequ'a posteriori⁶⁸ » et que cette matière, en tant qu'elle nous est donnée, ne dépend pas de nous comme c'est le cas pour la forme du phénomène. Mais Kant « appelle matière, dans le phénomène, ce qui correspond à la sensation⁶⁹ ». De ce fait, c'est l'existence de la sensation qui nous permet de conclure à celle de la chose en soi, comme une réalité ontologique extérieure à la sensation et qui représente la cause de celle-ci.

Alors, pour Kant « le mot phénomène indique déjà une relation à quelque chose dont la représentation immédiate est sans doute sensible, mais qui, en soi,doit être quelque chose, c'est-à-dire un objet indépendant de la sensibilité⁷⁰ ». En cela le simple concept de phénomène (*Erscheinung*) implique nécessairement quelque chose, comme son fondement, qui n'est pas en soi un phénomène. La notion de phénomène (*Erscheinung*), par définition, ne peut pas contenir en elle-même son propre fondement. C'est donc à partir de cette notion que nous arriverons à la nécessité de la *chose en soi* qui doit être vue comme cause du phénomène et comme une entité ontologique. En fait, considérer le phénomène (*Erscheinung*) sans la chose en soi nous mènerait à « cette proposition absurde qu'un phénomène (ou apparence) existerait sans qu'il y ait rien qui apparaisse⁷¹ ».

De même, Kant a affirmé dans la première partie de la *Critique de la raison pure* l'impossibilité d'une intuition de la chose en soi. L'intuition humaine doit se limiter à la sensibilité ; l'intuition, sans le concept, est inutile pour nous et sans intuition, le concept demeure vide. Ainsi l'entendement qui produit les concepts n'est pas intuitif et doit donc

⁶⁸ CRP, A 20 (p. 54 édition P.U.F.).

⁶⁹ CRP, A 20 (p. 53 édition P.U.F.).

⁷⁰ CRP, A252 (p.226 édition P.U.F.).

⁷¹ CRP, B XXVII (p.22-23 édition P.U.F.).

chercher ailleurs qu'en lui-même l'intuition nécessaire pour remplir le concept. Toute connaissance passe par la sensibilité qui est composée des deux formes subjectives que sont l'espace et le temps. Nous pouvons donc considérer ces derniers comme des conditions subjectives qui s'imposent à toute intuition. C'est dans cette perspective que Kant considère l'idéalité de l'espace et du temps par rapport aux choses, lorsque ces dernières sont vues en elles-mêmes sans tenir compte de la sensibilité. L'idéalité de l'espace et du temps est justifié par le fait qu'ils « ne peuvent pas exister en soi mais seulement en nous⁷² ». Voilà ce qui rend impossible toute intuition d'une chose en soi, et qui explique pourquoi toute chose connue n'est qu'un phénomène (*Erscheinung*).

Toutes ces idées sont très importantes pour comprendre la doctrine du noumène exposée dans ce chapitre. Comme on a vu, au début de la deuxième partie du chapitre Kant fait une distinction nette entre le « *Erscheinung* », l'objet indéterminé de l'intuition empirique, le « Phénomène », l'objet déterminé par l'entendement, connu selon les catégories et qui est le produit de la coopération de l'entendement et de la sensibilité et le « Noumène », l'objet de l'entendement donné dans une intuition non-sensible. Il s'agit, pour ainsi dire, de quatre notions différentes qui seront utilisées dans cette partie du chapitre : le phénomène indéterminé (*Erscheinung*) qui a comme corrélat la chose en soi ; le phénomène déterminé (*Phaenomena*) qui a comme corrélat le noumène (*Noumena*). Dans le premier cas il s'agit de deux entités qui ne peuvent pas être déterminées du point de vue conceptuel, dans le deuxième de deux notions déterminées⁷³.

⁷² CRP, A 42 (p.68 édition P.U.F.).

⁷³ Allison, H.E., *Kant's Transcendental Idealism: An Interpretation and Defense*, p. 58.

2. Le noumène

Dans la première édition, Kant présente tout d'abord les raisons pour lesquelles on peut prendre la notion de noumène en considération. Selon lui, en nous obligeant à admettre nécessairement quelque chose en soi comme corrélatif de phénomène (*Erscheinung*), *l'Esthétique transcendantale* a fourni déjà une base suffisante à la distinction *phénomène* (Phaenomen) - *noumène* (Noumen) :

« On devrait penser que le concept des phénomènes (*Begriff der Erscheinungen*) borné par l'Esthétique transcendantale fournit déjà par lui-même la réalité objective des noumènes et justifie la division des objets en phénomènes et noumènes (Phaenomena und Noumena), par suite celle du monde en monde des sens et monde de l'entendement (*mundus sensibilis* et *mundus intelligibilis*), en ce sens que la différence ne porte pas ici simplement sur la forme logique de la connaissance obscure ou distincte d'une seule et même chose, mais sur la manière diverse dont les objets peuvent être donnés originairement à notre connaissance et d'après laquelle ils se distinguent eux-mêmes les uns des autres quant au genre. En effet, quand les sens nous représentent quelque chose simplement tel qu'il apparaît, il faut cependant que ce quelque chose soit aussi une chose en soi et un objet d'une intuition non-sensible, c'est-à-dire de l'entendement, c'est-à-dire qu'il doit y avoir une connaissance possible où ne se rencontre aucune sensibilité et qui a seule une réalité absolument objective, en ce sens que par elle les objets nous sont représentés *tels qu'ils sont*, alors qu'au contraire, dans l'usage empirique de notre entendement, les choses ne nous sont connues que *comme elles apparaissent* »⁷⁴.

En d'autres mots, on pourrait considérer que *l'Esthétique* a fourni déjà une doctrine de la réalité objective des noumènes puisqu'elle nous a offert une doctrine de la division du monde en *un monde sensible* et *un monde intelligible*, d'une façon qui ne consiste pas à les distinguer du

⁷⁴ CRP, A249 (p. 224 édition P.U.F.).

simple point de vue de la forme logique de la connaissance, confuse ou distincte, d'une seule et même chose, mais du point de vue même de la façon dont ils sont originellement donnés à la connaissance. L'*Esthétique transcendantale* a instauré une différence non simplement logique, mais transcendantale entre le sensible et l'intellectuel. Ainsi, on pourrait considérer que, si les sens nous représentent les choses telles qu'elles apparaissent, il faudrait que ce quelque chose qui apparaît soit aussi une chose en soi et qu'il soit en même temps un objet de l'entendement. Il devrait y avoir une connaissance possible où ne se rencontre aucune sensibilité et par laquelle les objets sont représentés tels qu'ils sont. Il y aurait ainsi, outre l'usage empirique des catégories (limitées à des conditions sensibles), encore un autre usage pur et pourtant objectivement valable et nous ne serions plus fondés à dire que les connaissances pures de l'entendement ne sont rien d'autre que des principes de l'exposition des phénomènes : « ...ici s'ouvrirait devant nous un tout autre domaine, un tout autre champ, pour ainsi dire un monde conçu dans l'esprit (peut-être aussi tout à fait intuitionné), qui pourrait occuper notre entendement pur non moins que son champ et même aussi beaucoup plus noblement⁷⁵».

Cette vue était précisément celle de la *Dissertation* qui distinguait bien deux mondes, sans abandonner toutefois un usage pur et pourtant objectivement valable de l'entendement pour déterminer le monde intelligible, un « usus realis » de l'entendement⁷⁶. Le défaut d'intuition intellectuelle ne lui paraissait pas alors entraîner l'impossibilité d'un « usus realis » de l'entendement. Dans la *Dissertation* la connaissance ne requérait pas encore pour Kant l'intuition ; comme on a vu, dans l'absence d'une intuition des intelligibles, il y avait place pour une connaissance « symbolique », abstraite et générale du monde intelligible⁷⁷. La distinction des phénomènes et des noumènes ne s'est pas accompagnée d'emblée chez Kant de la doctrine de l'incognoscibilité des noumènes.

⁷⁵ CRP, A 250 (p.225 édition P.U.F.).

⁷⁶ Kant, E., *Dissertation*, 6, p. 640 .

⁷⁷ Kant, E., *Dissertation*, 10, p. 643.

On a vu dans l'*Esthétique* que le phénomène ou l'apparition (*Erscheinung*) appelle nécessairement un complément : quelque chose dont il est l'apparence. Ce quelque chose ne peut plus être identifié avec l'apparition sans s'engager dans « un cercle perpétuel » alors qu'on s'imagine un objet complètement « indépendant de la sensibilité » et cet objet est la chose en soi. Kant fait valoir qu'il s'ensuit évidemment du concept d'un *phénomène*, c'est-à-dire d'un objet apparaissant (*Erscheinung*), que quelque chose qui n'est pas en soi apparition doit lui correspondre. Mais il n'en résulterait pas autre chose qu'un concept de *noumène* :

« La sensibilité, ainsi que son domaine, je veux parler du champ des phénomènes (*Erscheinungen*), sont limités eux-mêmes par l'entendement, de telle sorte qu'ils ne s'étendent pas aux choses en elles-mêmes, mais seulement à la manière dont les choses nous apparaissent, en vertu de notre constitution (*Beschaffenheit*) subjective. Tel a été le résultat (*das Resultat*) de toute l'*Esthétique* transcendantale; et il suit aussi naturellement du concept d'un phénomène en général que quelque chose qui n'est pas en soi un phénomène doit lui correspondre, puisque le phénomène ne peut rien être par lui-même et en dehors de notre mode de représentation ... Or, de là résulte, à la vérité, le concept d'un noumène, concept qui n'est pas du tout positif et ne signifie pas une connaissance déterminée d'une chose quelconque, mais seulement la pensée de quelque chose en général où je fais abstraction de toute forme de l'intuition sensible⁷⁸. »

Par réflexion, l'entendement découvre que l'espace et le temps sont les formes pures de l'intuition et que, en conséquence, toutes les représentations sensibles ont un caractère phénoménal⁷⁹. D'abord, il constate que les phénomènes sont conditionnés par les formes *a priori* de l'intuition et que ces formes pures ont un caractère idéal, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas des propriétés des choses en soi. Ensuite, l'entendement conclut qu'il y a d'autres choses, au-delà du phénomène (*Erscheinung*) : les choses en soi. Les limites de la sensibilité consistent donc en ce

⁷⁸ CRP, A251-252 (p. 226 édition P.U.F.).

⁷⁹ Rivelaygue, J., *Leçons de métaphysique allemande*, p. 142.

que les intuitions pures ne peuvent se rapporter aux objets qu'en tant qu'ils sont considérés comme phénomènes et non comme choses en soi. Or de cette limitation de notre sensibilité au monde phénoménal provient le concept de noumène, qui n'est ni un concept positif, ni un objet d'une connaissance déterminée, mais seulement la pensée d'un objet d'une intuition non-sensible⁸⁰. En outre, ce concept est nécessaire pour limiter la validité objective de la connaissance sensible, pour qu'on n'étende pas l'intuition sensible jusqu'aux choses en soi (c'est-à-dire pour qu'on ne fasse pas de l'intuition sensible une intuition des choses en elles-mêmes).

Pour qu'un noumène signifie un « véritable objet », il ne suffit pas une pensée pure, soustraite aux conditions de l'intuition, « il me faut encore avoir une raison d'admettre un autre mode d'intuition que le mode sensible, dans lequel puisse être donné un objet de ce genre, car autrement ma pensée serait vide, quoique dégagée de contradiction⁸¹ ». Néanmoins, Kant a démontré, toujours dans *l'Esthétique transcendantale*, que même si l'intuition sensible n'est pas la seule possible, du moins elle est la seule possible pour nous. C'est pour cela que dans le chapitre suivant on verra quels sont les rapports entre intuition et sensibilité chez Kant.

3. Intuition et sensibilité

Le rôle de l'intuition et de la sensibilité dans la connaissance sont établis par Kant même dans le premier paragraphe de *l'Esthétique transcendantale* :

« De quelque manière et par quelque moyen qu'une connaissance puisse se rapporter à des objets, le mode par lequel elle se rapporte immédiatement aux objets et auquel tend toute pensée comme au but en vue duquel elle est le moyen (*worauf alles Denken als*

⁸⁰ Paton, H.J., *Kant's Metaphysique of Experience*, tom II, p. 445.

⁸¹ CRP, A252 (p. 227 édition P.U.F.).

Mittel abzweckt) est *l'intuition*. Mais cette intuition n'a lieu qu'autant que l'objet nous est donné ; ce qui n'est possible que à son tour (du moins pour nous autres hommes) qu'à la condition que l'objet affecte d'une certaine manière notre esprit (*das Gemuth*). La capacité de recevoir (réceptivité) des représentations grâce à la manière dont nous sommes affectés par les objets se nomme SENSIBILITÉ. Ainsi, c'est au moyen de la sensibilité que des objets nous sont donnés, seule elle nous fournit des *intuitions* ; mais c'est l'entendement qui pense ces objets et c'est de lui qui naissent les concepts. Et il faut que toute pensée, soit en droite ligne (*directe*), soit par détours (*indirecte*)...se rapporte finalement à des intuitions, par conséquent, chez nous, à la sensibilité, parce que nul objet ne peut nous être donné d'une autre façon.»⁸²

Kant distingue ici nettement entre *intuition*, qui est une activité ou une opération cognitive et *sensibilité*, qui représente une faculté de l'esprit humain. L'intuition est une espèce de représentation⁸³, une appréhension simple (directe, immédiate) d'un objet, en opposition à une connaissance discursive, médiatisée d'un objet, par exemple par démonstration, inférence etc. Mais cette intuition n'est rien en elle-même, c'est-à-dire qu'elle n'est pas un objet de connaissance, mais un acte par lequel le sujet se rapporte immédiatement, directement aux objets. Toutefois, cela signifie que l'acte d'intuitionner ne peut pas avoir place si l'objet n'est pas donné. Or pour nous, les êtres humaines, la sensibilité représente la seule façon par laquelle les objets peuvent être donnés.

À son tour, la sensibilité est une faculté ou une capacité de notre esprit par laquelle on reçoit passivement des représentations des objets que nous affectent. Par conséquent, la sensibilité est une faculté par laquelle nous sommes en contact avec le monde extérieur, dont l'opération est l'intuition. Néanmoins, Kant affirme « qu'on ne saurait la considérer (la

⁸² CRP, A19 (p. 53 édition P.U.F.).

⁸³ CRP A320\B376 (p. 266 édition P.U.F.).

représentation... qui s'appelle intuition) comme appartenant à la sensibilité⁸⁴ ». L'intuition n'est donc pas liée à la sensibilité même si, pour l'humain, elle doit se limiter à la sensibilité (l'intuition humaine représente une sorte particulière d'intuition). À la fin de *l'Esthétique*, Kant affirme que l'être humain n'a à sa disposition qu'un *intuitus derivativus* (intuition dérivée), c'est-à-dire une intuition qui est limitée aux données de la sensibilité, alors qu'un *intuitus originarius* (une intuition originaire) serait une intuition qui est à l'origine de l'objet intuitionné⁸⁵. Mais pour Kant une telle intuition, qui pourrait, en principe, échapper aux limites qu'impose la sensibilité et qui pourrait être intellectuelle, celle dans laquelle n'interviennent que l'entendement et non la sensibilité « paraît n'appartenir qu'au seul Être suprême et jamais à un être dépendant quant à son existence et à son intuition »⁸⁶ et jamais pour un entendement humain discursif.

En conclusion, nous pouvons affirmer, avec Kant, que « nous n'avons pas d'intuition, ni même de concept d'une intuition possible, qui puisse nous donner des objets en dehors de la sensibilité⁸⁷ ». Nous devons donc reconnaître un domaine non sensible qui nous amène à penser que la sensibilité n'englobe pas tout, qu'elle est partielle dans ce qu'elle réussit à nous faire rejoindre du point de vue de la connaissance. Cette limitation a pour conséquence qu'il n'y a que dans la sensibilité que les objets nous sont donnés. Notre intuition est limitée à notre sensibilité et la seule intuition possible pour nous humains est sensible. En effet, Kant mentionne que « toutes nos intuitions sont sensibles »⁸⁸, ou encore, « que notre intuition est toujours sensible »⁸⁹ et que « nous ne connaissons aucune autre espèce d'intuition que la nôtre, l'intuition sensible »⁹⁰.

⁸⁴ CRP, B132 (p.110 édition P.U.F.).

⁸⁵ CRP, B72 (p.75 édition P.U.F.)

⁸⁶ CRP, B 72 (p. 75 édition P.U.F.).

⁸⁷ CRP A229 (p. 209 édition P.U.F.)

⁸⁸ CRP, B 165(p.143 édition P.U.F.).

⁸⁹ CRP, A 35. (p.64 édition P.U.F.).

⁹⁰ CRP, A287 (p. 246 édition P.U.F.).

4. Les caractéristiques du noumène

Selon Kant le noumène a plusieurs caractéristiques : il est un concept « problématique », « nécessaires » et « limitatif »⁹¹. En premier lieu, il est problématique parce que même s'il « ne renferme aucune contradiction » et « s'enchaîne avec d'autres connaissances », sa la réalité objective « ne peut pas être connue d'aucune manière »⁹². Du point de vue strictement logique il est sans contradiction, c'est-à-dire possible, mais il n'a pas de réalité objective, parce qu'il n'est pas l'objet d'une intuition sensible. En d'autres mots, il n'y a pas de contradiction si on affirme la possibilité d'une intuition non-sensible, même si l'objet d'une telle intuition ne peut pas être connu par l'être humain. De même, comme l'a très bien vu Paton dans son commentaire, le noumène a une place bien déterminée dans l'ensemble de notre connaissance, comme concept qui a la fonction de limiter « les autres concepts donnés », et plus particulièrement la sensibilité ; ainsi, on peut le considérer comme « le concept de ce qui est au-delà de la sensibilité »⁹³.

Deuxièmement, il est un concept nécessaire « pour qu'on n'étende pas l'intuition sensible jusqu'aux choses en soi, et par conséquent, pour qu'on limite la valeur objective à la connaissance sensible »⁹⁴. Autrement dit, le noumène est la pensée nécessaire de quelque chose qui n'est pas l'objet d'intuition sensible et qui exprime donc la limite extrême de cette dernière. Selon Kant, il y a une certaine dissymétrie entre l'entendement et la sensibilité qui peut sembler un avantage décisif en faveur de l'entendement : on ne peut avoir aucune connaissance d'un objet si on supprime de la connaissance sensible tout ce que la pensée y accomplit par l'intermédiaire des

⁹¹ CRP, A 254 (p.228-229 édition P.U.F.).

⁹² CRP, A 254 (p.228 édition P.U.F.).

⁹³ Paton H.J., *Kant's Metaphysic of Experience*, tom II, p. 456.

⁹⁴ CRP, A254 (p. 228-229 édition P.U.F.).

catégories ; par contre, si on retranche de la pensée toute intuition, il subsiste encore quelque chose : « la manière d'assigner un objet au divers d'une intuition possible⁹⁵ ».

Par conséquent, les catégories peuvent s'étendre plus loin que l'intuition sensible, elles peuvent les déborder parce qu'elles peuvent penser des objets en général sans considérer la manière dont ils peuvent être donnés et par ce dépassement ils limitent les formes de l'intuition aux phénomènes⁹⁶. Toutefois, cette capacité de l'entendement est *problématique* puisque l'intuition intellectuelle (non-sensible) dont il faudrait que nous fussions dotés pour en faire un usage *assertorique* nous fait défaut⁹⁷. C'est pour ces raisons que le noumène a une troisième caractéristique, qui est la plus importante : il est seulement un « un concept limitatif » :

« Le concept d'un noumène est donc simplement un *concept limitatif* qui a pour but de restreindre les prétentions de la sensibilité, et qui n'est donc que d'un usage négatif. Il n'est pourtant pas une fiction arbitraire, et il se rattache au contraire à la limitation de la sensibilité, sans toutefois pouvoir établir quelque chose de positif en dehors du champ de la sensibilité⁹⁸ ».

Ce n'est pourtant pas une fiction car il exprime le fait que nous devons tenir la sensibilité que comme un mode de connaissance parmi d'autres possibles. Comme objet d'un *intuitus originarius* il est indispensable pour nous retenir de céder à la tentation de méconnaître, d'étendre abusivement les conditions de l'intuition sensible à tous les êtres ; il joue le rôle de repère à partir duquel peut-être appréciée, comprise et évaluée, la connaissance humaine

En ce qui concerne le caractère limitatif de noumène, il y a plusieurs possibles interprétations. Selon l'interprétation néokantienne qui a été reprise par Philonenko et Rivelaygue, le « concept limite » (*Grenzbegriff*) est une construction épistémologique de notre

⁹⁵ CRP, A 253 (p.228 édition P.U.F.)

⁹⁶ CRP, A 253 (p.228 édition P.U.F.)

⁹⁷ CRP, A 255 (p.229 édition P.U.F.).

⁹⁸ CRP, A255 (p.229 édition P.U.F.).

pensée, un idéal qui a animé toujours la science et qui se situe à la limite extrême d'une série infinie⁹⁹. Une autre possible interprétation a été faite par G. Ferretti qui considère que le concept limite est identique avec ce que Kant appelle dans les *Reflexionen* : « conceptus terminator » qui est défini comme : « ce en vertu duquel le premier terme de la série est possible »¹⁰⁰. Le « conceptus terminator » serait : « le concept d'un être absolument nécessaires, le concept limite de la série des contingents, ou bien le concept de liberté, le concept limite de la série des commencements »¹⁰¹. Selon nous, les deux interprétations ont un caractère unilatéral : dans le premier cas, l'accent est mis seulement sur la fonction épistémologique, les implications morales de la notion du noumène dans l'œuvre de Kant étant négligées, dans le deuxième seulement sur la signification ontologique et morale du noumène. Une telle unilatéralité peut-être évitée si on fait une distinction claire entre la chose en soi, l'objet transcendantal et le noumène et si on montre la fonction jouée par chaque notion dans la pensée kantienne. C'est exactement ce qu'on tentera de faire dans le chapitre suivant.

5. Le noumène, l'objet transcendantal et la chose en soi

Tout au long du chapitre, Kant fait référence à trois termes différents : la chose en soi, le noumène et l'objet transcendantal. Comme le fait remarquer Allison, ces trois expressions, qui sont étroitement liées, constituent les termes « les plus intrigants du lexique kantien¹⁰² ». Selon son interprétation, il ne s'agit pas de trois entités ontologiques distinctes, mais de trois manières différentes de caractériser l'objet de l'expérience sensible. Ainsi, enraciné dans la réflexion transcendantale, chaque concept a sa fonction spécifique : la distinction chose en soi-phénomène (*Erscheinung*) est nécessaire pour montrer que le même objet peut être pensé de deux façon

⁹⁹ Cf. Ryvelaygue, J., *Leçons de métaphysique allemande*, p.144.

¹⁰⁰ Ferretti, G., *Ontologie et théologie*, p. 88.

¹⁰¹ *Idem*

¹⁰² Allison, H., « »Things in Themselves, Noumena, and the Transcendental Object», p. 42.

différentes : en conformité avec les conditions de la sensibilité (comme phénomène) et en faisant abstraction de ces conditions épistémologiques (comme chose en soi) ¹⁰³; la principale fonction du noumène est de limiter les prétentions de la sensibilité d'avoir accès à la chose en soi¹⁰⁴ ; à son tour, l'objet transcendantal a un double rôle : premièrement, comme corrélat de l'unité pure de l'aperception, c'est-à-dire de l'unité transcendantale de la conscience, il a le rôle d'effectuer une unité synthétique dans le divers de l'intuition sensible¹⁰⁵, deuxièmement, il représente la façon dont nous, les êtres humains, pouvons concevoir le fondement transcendantal des phénomènes : comme quelque chose d'inconnu et complètement indéterminé ¹⁰⁶.

Certains commentateurs ont gardé distance à propos du statut strictement épistémologique de la chose en soi, en affirmant, contrairement à l'interprétation d'Allison, son caractère ontologique¹⁰⁷. Dans les pages suivantes, nous tenterons de montrer les rapports qui existent entre ces trois termes, en mettant l'accent sur la fonction épistémologique de l'objet transcendantal et du noumène et sur le fait que la chose en soi représente, comme nous avons indiqué dans les chapitres antérieurs de notre mémoire, le fondement ontologique de l'expérience.

Après avoir montré les raisons pour lesquelles il faut prendre en considération le concept de noumène, Kant tente à préciser les différences existant entre cette notion et l'objet transcendantal :

« L'objet (*Object*) auquel je rapporte le phénomène en général est l'objet transcendantal, c'est-à-dire la pensée tout à fait indéterminée de quelque chose en général. Cet objet ne

¹⁰³ *Idem*, p. 52.

¹⁰⁴ *Idem*, p. 55.

¹⁰⁵ CRP, A 250 (p. 225 édition P.U.F.) ; Cf. Allison, H., 56-57.

¹⁰⁶ Allison, H., 68-69, p. 61.

¹⁰⁷ Voir Moltke, S. Gram, *The Transcendental Turn : The Foundation of Kant's Idealism*, University of Florida Press, 1984, p. 46-46 ; Al-Azm, Sadik J, *Kant's Conception of the Noumenon*, p. 519-520 ; Oizerman, T.Z. , *Kant's Doctrine of the "Things in Themselves" and Noumene*, in *Philosophie and Phenomenological Research*, Vol. 41, No. 3 (Mar., 1981), p. 342-343.

peut pas s'appeler le noumène, car je ne sais pas de lui ce qu'il est en soi et je n'en ai absolument aucun concept, sinon simplement celui d'un objet d'une intuition sensible en général qui est, par conséquent, identique pour tous les phénomènes¹⁰⁸ ». .

Contrairement à l'objet nouménal, dont l'entendement doit reconnaître la possibilité, l'objet transcendantal doit être pensé par l'entendement et pas seulement dans un sens négatif. En effet, l'entendement conçoit un objet en soi, mais seulement en tant qu'objet transcendantal, ce dernier étant considéré comme cause du phénomène. Mais après avoir vu qu'une, entre autres, des significations que nous devons accorder à la chose en soi était d'être la cause du phénomène (comme *Erscheinung*), nous posons la question : qu'est-ce qui distingue ces deux causes du phénomène que sont la chose en soi et l'objet transcendantal ?

Nous pensons que voir dans la chose en soi la cause du phénomène est possible à partir d'une perspective ontologique, alors que concevoir l'objet transcendantal comme cause, lui aussi, du phénomène, ne se peut que d'un point de vue épistémologique. Il est donc requis logiquement de concevoir un objet transcendantal afin de pouvoir appréhender le phénomène puisque celui-ci fait référence à la chose en soi et que cette dernière ne nous est pas connue. Il est à noter que l'objet transcendantal « n'est pas lui-même phénomène¹⁰⁹ » et qu'ainsi cet objet ne peut pas être connu tout en étant condition de la connaissance. L'objet transcendantal est la condition de la connaissance parce qu'il sert à la représentation des phénomènes sous le concept d'un *objet en général*. Au lieu d'être, comme l'est le noumène, un concept vide d'objet, il est le concept d'un objet vide. C'est donc par l'usage de *l'objet transcendantal* que les catégories en arrivent à penser le « concept de quelque chose en général¹¹⁰ » qui peut alors être rempli par le divers des phénomènes. L'objet transcendantal n'est donc pas objet d'intuition parce qu'il y a dans

¹⁰⁸ CRP, A 253 (p. 227, édition P.U.F.).

¹⁰⁹ CRP A 288 (p.247 édition P.U.F.).

¹¹⁰ CRP A 251 (p. 225 édition P.U.F.).

l'intuition quelque chose qui ne se trouve pas du tout dans le simple concept d'une chose en général.

Ce quelque chose que fournit l'intuition et que nous ne pouvons identifier parce qu'il échappe au concept ne saurait pas justement être connu simplement par concept. Si notre pensée n'est que conceptuelle, en ce sens que l'objet que nous avons à la pensée n'est obtenu que par une activité conceptuelle sans qu'il n'y corresponde aucune intuition, cet objet sera alors déclaré transcendantal. Il n'est pas une illusion transcendantale puisqu'il n'a aucune prétention de contenu qui dépasse la simple forme conceptuelle unifiée du sujet. Ce concept de l'entendement échappe à l'illusion transcendantale justement parce qu'il n'a pas d'usage reconnu que l'usage transcendantal, lequel « n'exprime que l'unité de la pensée d'un divers (d'une intuition possible) en général¹¹¹ ». Cet objet est possible parce que nous pouvons appliquer nos concepts à un objet en général, au sens transcendantal, sans pour cela que cet objet soit déterminé par le fait qu'une intuition sensible y corresponde.

C'est donc pour cela que nous ne pouvons faire usage empirique de l'objet transcendantal. Ce serait contradictoire en soi puisque les connaissances auxquelles nous mène l'usage empirique des concepts dans l'expérience « consistent dans le rapport déterminé de représentations données à un objet (Objet)¹¹² ». Dans le cas de l'objet transcendantal il ne saurait y avoir de rapport entre représentation et objet puisque l'objet transcendantal consiste en une représentation d'un objet vide de détermination.

Mais l'objet transcendantal correspond-il à la définition kantienne de l'objet, qui est « ce dans le concept de quoi est réuni le divers d'une intuition donnée¹¹³ » ? Nous pensons que l'objet transcendantal est la forme accomplie de tout ce que le concept fournit à l'objet, sans que

¹¹¹ CRP A 247 (p.222 édition P.U.F.).

¹¹² CRP B 137 (p.115 édition P.U.F.).

¹¹³ CRP B 137 (p.115 édition P.U.F.).

celui-ci soit rendu présent, par l'intuition, qui en fera tel ou tel objet. Ainsi Rousset propose de considérer cet objet comme « le fondement de toute représentation d'objet et par conséquent comme l'essence de tout objet représenté¹¹⁴ ».

Quant aux rapports existants entre noumène et chose en soi, il faut souligner que l'entendement qualifie les choses en soi de noumène et ce faisant, l'entendement limite la sensibilité en offrant la possibilité de considérer les choses en soi autrement que comme simples phénomènes. Ainsi, il ne s'accorde pas la connaissance de ces choses mais simplement la possibilité de se les représenter sans devoir passer par la sensibilité. Le noumène serait donc, une chose en soi conçue uniquement par un entendement pur. Ainsi l'usage du concept du noumène ne nous mène nullement à une connaissance nouménale mais est simplement méthodologique en ce sens que ce concept ne sert qu'à limiter l'usage de la sensibilité. L'usage de ce concept, écrit Kant, ne pas contradictoire puisqu' « on ne peut pas affirmer de la sensibilité qu'elle soit le seul mode possible d'intuition¹¹⁵ ». Il nous faut alors envisager la possibilité d'un autre mode d'intuition qui nous conduise à penser le concept de noumène, mais dans un sens négatif seulement. Comme on a vu, le concept de phénomène (*Erscheinung*) ne fait pas uniquement référence au concept de *chose en soi* mais également au concept de *noumène*. En effet, la limitation de la connaissance aux phénomènes laisse sous-entendre l'idée d'une connaissance, en l'occurrence nouménale, qui nous rendrait une représentation des choses telles qu'elles peuvent être en elles-mêmes, donc en soi. Le concept de noumène, pris dans son sens négatif, nous empêche justement de nous méprendre en limitant notre connaissance à l'ordre phénoménal, à ce que les choses sont pour nous.

D'après Kant, « le concept de noumène est donc simplement un concept limitatif qui a pour but de restreindre les prétentions de la sensibilité, et qui n'est que d'un usage négatif¹¹⁶ ».

¹¹⁴ Rousset, B., *La doctrine Kantienne de l'Objectivité*, p. 177

¹¹⁵ CRP A 254 (p.228 édition P.U.F.).

¹¹⁶ CRP A 254 (p.229 édition P.U.F.).

Nous devons donc considérer le *noumène* uniquement comme un objet de pensée pur, qui, contrairement à la chose en soi, ne fait référence, pour nous, à aucune réalité ontologique. Mais comment un concept qui ne peut faire référence de façon positive à aucune réalité peut-il tout de même servir à limiter, par le sens négatif que nous pouvons lui accorder, la connaissance à l'objet sensible ? Car le concept de noumène n'est pas suffisant pour établir quelque chose de positif en dehors du champ de la sensibilité. Comme l'écrit Kant, « tout ce que nous appelons noumène, nous ne devons, à ce titre, l'entendre que dans le sens négatif¹¹⁷ ». On a vu que, suite à sa théorie de la sensibilité, Kant ne pouvait pas éviter la division des objets en phénomènes et en noumènes. Rousset mentionne à ce sujet que c'est par un effort pour s'affranchir de la sensibilité que l'entendement pur aboutit au concept de noumène¹¹⁸. Comme on a vu, c'est dans *l'Esthétique transcendantale* que prend racine le concept de noumène dont traite si amplement ce chapitre de *l'Analytique transcendantale*. Le noumène est donc la notion que l'entendement doit penser pour valider la limite phénoménale qu'il impose à la sensibilité. Ainsi les concepts de *noumène* et de *phénomène* ne se distinguent qu'en ce qu'ils représentent des manières diverses par lesquelles les objets sont portés à notre connaissance. C'est parce que l'intuition intellectuelle nous est refusée que nous ne devons considérer le noumène qu'en son sens négatif et c'est parce que nous sommes capable d'intuition sensible que le phénomène acquiert un sens positif pour nous.

Par conséquent, la présence du concept de noumène dans l'économie générale de la théorie de la connaissance kantienne n'apporte rien de nouveau autre qu'une extension négative de notre entendement. Nous savons maintenant que la sensibilité ne limite pas l'entendement aux objets que ce dernier peut penser et que cela permet par contre à l'entendement de limiter la sensibilité à une connaissance phénoménale. Mais nous ne pouvons affirmer quoi que ce soit de la chose en soi, dont le noumène serait la représentation, ce concept devient donc problématique.

¹¹⁷ CRP B 309 (p. 228 édition P.U.F.).

¹¹⁸ Rousset, B., *La doctrine Kantienne de l'Objectivité*, p. 164

Par conséquent, il nous est impossible de nous faire la moindre représentation d'un objet nouménal, même si nous devons considérer comme possible l'objet d'un tel concept. Néanmoins, nous devons conclure à la nécessité absolue de la présence du concept de noumène dans la théorie de la connaissance kantienne et cela malgré le fait que ce concept soit un concept sans objet.

6. Les conclusions du chapitre

La conclusion de Kant est sans équivoque : la division des objets « en phénomènes et noumènes et du monde en monde sensible et monde de l'entendement ne peut donc pas être admise dans un sens positif¹¹⁹» car les catégories qui seraient disponibles pour les noumènes ne signifient plus rien dès qu'on s'écarte des sens. Toutefois, ce concept peut-être pensé dans un sens négatif, comme quelque chose qui n'est pas l'objet d'intuition sensible et qui exprime donc la limite extrême de cette dernière¹²⁰.

Il ne s'agit pas donc d'un objet intelligible particulier destiné à notre entendement (d'un noumène dans un sens positif) et il faut même dire qu'un entendement auquel il appartiendrait, c'est-à-dire un *intellectus originarius*, constitue lui-même un problème¹²¹. Par conséquent, avec ce concept, notre entendement ne connaît aucune extension positive, mais seulement une « extension négative »¹²².

Deux autres considérations achèvent de combattre l'illusion de la connaissance du noumène et de la possibilité d'un usage transcendantal des catégories. En premier lieu, lorsqu'on affirme que les sens nous représentent « les objets tels qu'ils apparaissent » et l'entendement « tels qu'ils sont » il ne faut pas prendre cette expression dans un « sens transcendantal », mais

¹¹⁹ CRP, B 311 (p.229 édition P.U.F.).

¹²⁰ CRP, A256 (p.229 édition P.U.F.).

¹²¹ CRP A256, (p.229 édition P.U.F.).

¹²² CRP, A 256. (p.229 édition P.U.F.).

dans un « sens empirique »¹²³. Si on dit, par exemple, que « l'astronomie théorique » représente les choses comme apparences et l'astronomie de Newton et de Copernic, au contraire, les détermine « telles qu'elles sont », il faut prendre cette différence seulement dans un sens empirique : elle désigne les objets « comme objets de l'expérience » et non comme noumènes, c'est-à-dire comme « objets de l'entendement pur¹²⁴ », indépendants de leur relation à une expérience possible. La conclusion de Kant concernant l'usage transcendantal des catégories et la connaissance nouménale est claire : « c'est ne qu'en s'unissant que l'entendement et la sensibilité peuvent déterminer en nous des objets¹²⁵ ».

En deuxième lieu, Kant formule un dernier argument contre l'usage transcendantal des catégories : un tel usage n'est pas légitime puisqu'il ne peut pas produire de propositions synthétiques. Selon lui, une telle chose est impossible parce que pour formuler une « assertion synthétique », c'est-à-dire un jugement synthétique, il nous faut toujours un « troisième terme » donné dans une intuition (pure ou sensible). En même temps, « une assertion analytique » ne peut pas élargir notre connaissance car il est impossible d'aller d'un objet et de son existence à l'existence d'un autre par de simples concepts de ces choses¹²⁶. En conclusion, par un usage transcendantal des catégories on ne peut pas produire des jugements synthétiques et les principes de l'entendement ne peuvent pas être appliqués à un noumène.

¹²³ CRP, A 258 (p.230 édition P.U.F.).

¹²⁴ CRP, A 257(p. 230 édition P.U.F.).

¹²⁵ CRP, A 258 (p. 231 édition P.U.F.).

¹²⁶ CRP, A 258 (p.231 édition P.U.F.)

IV. Le chapitre dans la deuxième édition de la Critique de la raison pure (1787)

Les remaniements de la doctrine du noumène dans la deuxième édition doivent être compris en contexte de l'utilité positive de la deuxième édition¹²⁷. Dans son commentaire de la *Critique de la raison pure*, De Vleeschauwer estime que « l'utilité négative » de la première édition, qui consiste exclusivement à réduire l'usage de la raison au domaine de l'expérience, se double dans la deuxième édition d'une « utilité positive de la plus haute importance »¹²⁸. Selon lui, cette utilité est double : d'abord, pour l'élaboration d'une morale fondée sur la raison, Kant établit les limites de cette raison ; en second lieu, pour construire une métaphysique naturelle à prétention scientifique, il établit les principes *a priori* qui doivent être imposés à la nature par notre esprit pour lui donner légalité¹²⁹.

Pour ces raisons en 1787, la distinction entre penser et connaître acquiert une importance considérable dans la doctrine de noumène¹³⁰. À partir de l'idée que le connaître représente l'union entre un concept et une intuition donnée, et que la pensée, au contraire, n'inclut pas le facteur intuitif, le problème soulevé par Kant est : le noumène considéré comme d'objet « simplement pensée par l'entendement » ou comme « être de l'entendement » peuvent-ils être connus ? : « Or, la question est de savoir si nos concepts purs de l'entendement n'ont pas de sens par rapport à ces derniers objets et s'ils ne peuvent pas en être une sorte de connaissance. »¹³¹.

La réponse est négative : même si le noumène est un concept pensable, c'est-à-dire non-contradictoire et « logiquement possible », il ne peut être un objet de connaissance parce que, affirme Kant : « la possibilité d'une chose ne peut jamais être prouvée simplement par le fait que

¹²⁷ CRP, B XXV (p.22 édition P.U.F.).

¹²⁸De Vleeschauwer, H. J., *La déduction transcendantale dans l'œuvre de Kant. Tome II. La déduction transcendantale de 1781 jusqu'à la deuxième éditions de la Critique de la raison pure*, Gand, 1936, p. 555.

¹²⁹ *Idem*, p. 556

¹³⁰ *Idem*, p. 572

¹³¹ CRP, B 306 (p. 225-225 édition P.U.F.).

le concept de cette chose ne se contredit pas ; on ne peut, au contraire, la prouver qu'en appuyant le concept sur une intuition qui lui corresponde »¹³². Toutefois, grâce à la distinction penser-connaître, toute incursion dans le domaine méta-sensible n'est pas interdit, parce que le noumène, du point de vue moral peut être pensé sans être connu, cette idée étant essentielle pour la philosophie pratique du Kant. Et dans cette perspective doit être comprise la distinction faite dans cette édition entre noumène en sens positif et en sens négatif.

1. Le noumène dans la deuxième édition

On a vu que *l'Analytique Transcendantale* a invalidé radicalement l'ontologie traditionnelle, qui affirmait un usage transcendantal de l'entendement et une *connaissance a priori* des choses en général et en soi. Cet usage transcendantal de l'entendement que fait l'ontologie dogmatique, repose sur une illusion :

« Il y a cependant ici une illusion difficile à éviter ; les catégories ne reposent pas, quant à leur origine, sur la sensibilité-comme le font les formes de l'intuition, espace et temps, et semblent donc autoriser une application qui s'étende au-delà de tous les objets des sens.¹³³ ».

Les catégories ont une origine tout autre que la sensibilité, elles ne se fondent pas sur elle. L'indépendance des catégories de l'entendement à l'égard de la sensibilité semble autoriser un usage pur de la pensée, la possibilité d'étendre leur usage semble fonder le droit à en user. Cette idée a été formulée aussi dans les *Prolégomènes* : « Le fait que les catégories sont pures de tout mélange de détermination sensible peut amener (l'entendement) à étendre leur emploi aux choses

¹³² CRP, B 308 (p. 227 édition P.U.F.).

¹³³ CRP, B 305 (p. 223 édition P.U.F.).

en elles-mêmes, tout à fait au-delà de toute expérience (...) De tels objets hyperboliques sont ceux que l'on appelle des *Noumènes*¹³⁴ ».

Mais, affirme Kant, «les catégories ne sont rien d'autre que des *formes de la pensée*, renfermant simplement le pouvoir logique d'unir *a priori* dans une conscience le divers qui est donné dans l'intuition¹³⁵ ». De même, si on leur ôte le rapport à l'intuition sensible, « la seule intuition qui nous soit possible, elles peuvent avoir encore moins de sens que ces formes sensibles pures par lesquelles du moins un objet (*Object*) nous est donné¹³⁶ ».

Même si on ne peut pas avoir un usage transcendantal de l'entendement et une intuition intellectuelle, la pensée de noumène s'impose néanmoins absolument. Kant va reprendre la même démonstration faite dans la première édition, le point de départ pour la doctrine du noumène étant *l'Esthétique transcendantale*. Comme *l'Esthétique* a distingué entre les objets en tant qu'objets des sens et les objets en général, entre les objets de la manière dont nous les intuitionnons et la façon dont ils sont en eux-mêmes constitués, autrement dit entre des êtres pour la sensibilité (*phaenomena*) et des êtres tels qu'ils sont indépendamment d'elle, êtres qui sont simplement pensés par l'entendement (*noumena*), « la question est de savoir si nos concepts purs de l'entendement n'ont pas de sens par rapport à ces derniers objets et s'ils ne peuvent pas en être une sorte de connaissance.¹³⁷ ».

Cependant, pour ce faire, les catégories devraient recevoir une signification grâce à une intuition que, selon Kant, nous ne sommes aucunement justifiés à admettre. Pour éviter toute ambiguïté, il fait, dans la deuxième édition, une distinction entre le concept de noumène en un sens négatif et en un sens positif.

¹³⁴ Kant, E., *Prolégomenes*, 45, p. 107.

¹³⁵ CRP, B 305 (p. 223 édition P.U.F.).

¹³⁶ CRP, B 306 (p. 233 édition P.U.F.).

¹³⁷ CRP, B 306 (p. 233 édition P.U.F.).

2. Noumène en un sens positif et en un sens négatif

D'après Kant, si on analyse soigneusement la distinction faite entre les « êtres de sens » et les « êtres de l'entendement » on peut observer son caractère équivoque qui peut donner naissance à «une grande erreur¹³⁸ ». Puisque l'entendement, lorsqu'il nomme *phénomène* (Erscheinung) un objet envisagé suivant son rapport à la sensibilité, il se fait, en même temps, une « représentation d'un objet en soi et il se persuade par conséquent qu'il peut aussi se faire des concepts d'objets de cette espèce¹³⁹ ». Dans la mesure où l'entendement ne procure pas d'autres concepts que les catégories, l'objet dans ce dernier sens, comme objet de l'entendement pur (noumène), « doit (*muss*) pouvoir être pensé au moyen de ces concepts purs de l'entendement¹⁴⁰ ». Mais cela incite l'entendement à prendre « le concept entièrement *indéterminé* d'un être de l'entendement, considéré comme quelque chose en générale, en dehors de notre sensibilité, pour un concept *déterminé* d'un être que nous pourrions connaître de quelque manière par l'entendement¹⁴¹ ». L'ontologie dogmatique reposait sur cette méprise : une pensée indéterminée était prise pour une connaissance déterminée.

Pour éliminer cette ambiguïté Kant établit en 1787 la distinction entre noumène en un sens négatif et noumène en un sens positif. Dans le sens négatif le noumène est : « une chose *en tant qu'elle n'est pas un objet (Objet) de notre intuition sensible*, en faisant abstraction de la manière dont nous l'intuitions »¹⁴². Autrement dit, il est un objet inconnaissable au moyen de catégories, parce que la matière adéquate fait défaut. Comme on a vu, dans la première édition Kant a souligné surtout le caractère négatif du noumène, mais il n'a pas identifié le noumène en sens négatif avec la chose en soi. Ici, le philosophe fait cette identification :

¹³⁸ CRP, B 306 (p. 224 édition P.U.F.).

¹³⁹ CRP, B306 (p.224 édition P.U.F.).

¹⁴⁰ CRP, B306 (p.224 édition P.U.F.).

¹⁴¹ CRP, B307 (p. 225-226 édition P.U.F.).

¹⁴² CRP, B 307 (p. 226 édition P.U.F.).

» La théorie de la sensibilité est donc en même temps la théorie des noumènes dans le sens négatif, c'est-à-dire des choses que l'entendement doit penser indépendamment de ce rapport à notre mode d'intuition, par suite non pas simplement comme phénomènes, mais comme choses en soi...»¹⁴³.

L'*Esthétique*, comme doctrine du phénomène (comme *Erscheinung*), de ce qui apparaît dans l'intuition sensible, est en même temps une doctrine du noumène, mais uniquement en un sens négatif, une doctrine de ce que l'entendement doit penser en dehors du rapport des choses à notre mode d'intuition. Néanmoins, un tel objet situé au-delà du monde sensible ne peut pas être déterminé puisque, comme on a vu, les catégories de l'entendement ne peuvent être appliquées qu'aux objets donnés dans l'espace et dans le temps¹⁴⁴. Pour pouvoir les appliquer à des objets qui ne sont pas des phénomènes, il lui faudrait « prendre pour fondement une autre intuition que l'intuition sensible, et alors l'objet serait un noumène dans le sens positif¹⁴⁵ ».

Dans le sens positif le noumène est : « l'objet (*Objet*) d'une intuition non sensible »¹⁴⁶, c'est-à-dire l'objet déterminé d'une intuition intellectuelle. Notre appareil cognitif n'est pas doté d'une semblable intuition, il n'inclut que l'intuition sensible, par conséquent, un certain objet est inconnaissable par nos concepts purs. Ainsi, l'usage des catégories ne saurait s'étendre au-delà des limites de l'expérience, même si des êtres d'entendement (*Verstandeswesen*) peuvent bien exister¹⁴⁷.

De point de vue épistémologique seulement le noumène en un sens négatif, comme concept limitatif et problématique ou comme limite de toute représentation sensible peut être pris en considération ; le noumène en un sens positif, comme objet d'un entendement pur ou d'une intuition intellectuelle ne joue aucun rôle dans l'ensemble de notre connaissance. Toutefois, il y a

¹⁴³ CRP, B 307 (p. 226 édition P.U.F.).

¹⁴⁴ CRP, B 308 (p. 227 édition P.U.F.).

¹⁴⁵ CRP, B307 (p. 226 édition P.U.F.)

¹⁴⁶ CRP, B307 (p.226 édition P.U.F.).

¹⁴⁷ CRP, B 309 (p. 228 édition P.U.F.)

toujours le risque de confondre les deux concepts, de considérer qu'on peut avoir une connaissance nouménale, une connaissance suprasensible. Pour éviter cette confusion, Kant fait, dans la deuxième édition, une distinction forte entre les deux sens du noumène.

CONCLUSION

Le principal objectif de notre étude a été d'effectuer une analyse détaillée du chapitre intitulé « Du principe de la distinction de tous les objets en général en phénomène et noumène » de la *Critique de la raison pure* de Kant. L'idée directrice a été que ce chapitre reprend les principales idées de la théorie de l'objectivité exposées dans *l'Analytique* et de la théorie de l'idéalisme transcendantal de *l'Esthétique*.

En premier lieu, nous avons montré que ce chapitre résume, dans sa première partie, une des thèses centrales de *l'Analytique* et du criticisme: la limitation de l'usage des catégories aux objets de l'expérience possible. On a vu que, selon Kant, en dépit de leur caractère a priori et de leur origine dans l'entendement pur, les concepts ne sont pourtant susceptibles d'usage objectif qu'appliquées aux données de la sensibilité.

En deuxième lieu, nous avons montré que ce chapitre reprend, dans sa deuxième partie, une des doctrines centrales de *l'Esthétique* : l'objet de la connaissance sensible ne peut pas être la chose en soi, car la sensibilité n'a pas affaire à la chose en soi. Même si l'espace et le temps sont des intuitions pures, ils sont des intuitions pures de la sensibilité puisque notre intuition humaine ne peut être que sensible.

Toutefois, nous avons montré que ces deux thèses complémentaires représentent le point de départ pour la doctrine du noumène présentée dans ce chapitre. Même si l'être humain n'est capable ni d'une intuition non sensible, ni d'un usage transcendantal des catégories, la pensée de noumène s'impose absolument : il est un concept problématique, mais nécessaire pour limiter les prétentions de la sensibilité d'avoir accès à la chose en soi.

De même, nous avons montré que, même si la chose en soi, l'objet transcendantal et le noumène sont trois notions étroitement liées, chacune a son rôle dans l'ensemble de la *Critique de la raison pure* : la chose en soi représente le fondement ontologique de l'expérience, l'objet transcendantal est le fondement épistémologique de la connaissance, le noumène, comme concept négatif, a la fonction épistémologique de limiter la sensibilité d'avoir accès à la chose en soi.

Dans la dernière partie, nous avons analysé les différences entre les deux éditions de la *Critique de la raison pure* concernant ce chapitre en insistant tout particulièrement sur la distinction faite dans la deuxième édition entre noumène au sens positif et noumène au sens négatif. La conclusion a été que seulement le concept du noumène en un sens négatif a une fonction dans le criticisme et que cette distinction a été faite pour éviter le risque de prendre en considération la possibilité d'une connaissance nouménale.

En conclusion, ce chapitre présente les « résultats » de la démarche critique menée jusque-là concernant les limites de la connaissance. Les conclusions de *l'Esthétique* et de *l'Analytique* amènent, en ce chapitre, à une seule conclusion qui représente une idée centrale du criticisme : nulle connaissance humaine sans la collaboration entre entendement et sensibilité.

BIBLIOGRAPHIE

a) Œuvres de Kant

1. KANT, I., *Kritik der reinen Vernunft*, F. Meiner, Hamburg, 1990.
2. KANT, E., *Critique de la raison pure*, trad. française par A. Tremesaygues et B. Pacaud, Éd. PUF, Paris, 2004.
3. KANT, E., *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*, 2^e éd., trad. de Louis Vuillemin, Éd. J.Vrin, Paris, 1993.
4. KANT, E., *Dissertation de 1770*, in « Œuvres philosophique », vol. I, Gallimard, Paris 1980, p. 637-638.

b) Livres et articles portant sur ce thème

1. ALLISON, H.E., « Things in Themselves, Noumena, and the Transcendental Object », *Dialectica* 32 (1978): 42-76.
2. ALLISON, H.E., *Kant's Transcendental Idealism: An Interpretation and Defense, Revised and Enlarged Edition*, Yale University Press, 2004.
3. BEAUFRET, J., *Leçons de philosophie. Tome II. Idéalisme allemand et philosophie contemporaine*, Éd. Du Seuil, Paris, 1998.
4. DE VLEESCHAUWER, H. J., *La déduction transcendantale dans l'œuvre de Kant. Tome II. La déduction transcendantale de 1781 jusqu'à la deuxième éditions de la Critique de la raison pure*, Antwerp « De Sikkel », 1937.
5. FERETTI, G., *Ontologie et théologie chez Kant*, Les éditions du Cerf, Paris, 2001.
6. FREULER, L., *Kant et la métaphysique spéculative*, Paris, Librairie philosophique J.Vrin, 1992.
7. GUYER, P., *Kant and the Claims of Knowledge*, Cambridge University Press, 1987.

8. HOGAN, D., *Kant's Copernican Turn and the Rationalist Tradition*, in : "The Cambridge Companion to Kant's Critique of Pure Reason", Edited by Paul Guyer, Cambridge University Press, 2010, p. 21-40.
9. KEMP SMITH, N., *A Commentary to Kant's 'Critique of Pure Reason'*, London, Macmillan Press, 1984.
10. JACOBI, F.H., « Appendice sur l'idéalisme transcendantal », dans *David Hume et la croyance. Idéalisme et Réalisme*, Louis Guillermit (édit. et trad.), Paris, Vrin, 2000
11. LEBRUN, G., « L'aporétique de la chose en soi », dans *Kant sans kantisme*, Fayard, 2009, p. 95-120.
12. MOLTKE, S. GRAM, *The Transcendental Turn : The Foundation of Kant's Idealism*, University of Florida Press, 1984.
13. PATON, H.J., Paton, H.J., *Kant's Metaphysic of Experience*, vol.1-2, London, 1951.
14. PHILOLENKO, A, *L'œuvre de Kant. La philosophie critique. Tome I : La philosophie pré-critique et La critique de la Raison Pure*, Éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1969.
15. RIVELAYGUE, J., *Leçons de métaphysique allemande. Tome II. Kant, Heidegger, Habermas*, Éd. Bernard Grasset, Paris, 1992.
16. ROUSSET, B., *La doctrine Kantienne de l'Objectivité*, Vrin, Paris, 1967.
17. SADIK, J. Al-Azm, *Kant's Conception of the Noumenon*, Dialogue 6\4 (1968), 514-520.
18. VERNEAUX, R., *Le vocabulaire de Kant. Doctrines et méthodes*, vol. I-II, Aubier-Montaigne, 1975.
19. WINKLER, P. KENNETH, « Kant, the Empiricists, and the Entrepise of Deduction », in : *The Cambridge Companion Kant's Critique of Pure Reason*, Edited by Paul Guyer, Cambridge University Press, 2010, p. 41-72.

